

h e g

Haute école de gestion
Genève

L'impact de l'uberisation des services sur la société : avantages et défis pour la Suisse et la France.

Travail de Bachelor réalisé en vue de l'obtention du Bachelor HES

par :

Nour CHAHED

Conseiller au travail de Bachelor :

**Guillaume MATHELIER, Maître d'enseignement HES et responsable de la
formation continue**

Genève, le 11 juillet 2024

Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE)

Filière Economie d'Entreprise à plein-temps

Déclaration

Ce travail de Bachelor est réalisé dans le cadre de l'examen final de la Haute école de gestion de Genève, en vue de l'obtention du titre de Bachelor of Science en économie d'entreprise.

L'étudiant-e atteste avoir réalisé seul-e le présent travail, sans avoir utilisé des sources autres que celles citées dans la bibliographie. Il ou elle atteste par ailleurs que le travail rendu est le fruit de sa réflexion personnelle et a été rédigé de manière autonome. Ce travail a, en outre, été soumis pour analyse par le logiciel de détection de plagiat préconisé par la filière.

L'étudiant-e accepte, le cas échéant, la clause de confidentialité. L'utilisation des conclusions et recommandations formulées dans le travail de Bachelor, sans préjuger de leur valeur, n'engage ni la responsabilité de l'auteur-e, ni celle du ou de la conseiller-ère au travail de Bachelor, celle du juré-e ou celle de la HEG.

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce travail de Bachelor.

Tout d'abord, je remercie chaleureusement Luan Rexha et Arij Moussa pour leur soutien inestimable, leur encouragement constant et leurs précieux conseils tout au long de ce projet. Leur aide a été essentielle pour surmonter les défis rencontrés et pour atteindre les objectifs fixés.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance à mon encadrant, Guillaume Mathelier, Maître d'enseignement HES et responsable de la formation continue, pour sa supervision éclairée, ses conseils avisés et sa disponibilité sans faille. Ses orientations méthodologiques et son expertise ont grandement enrichi la qualité de ce travail.

À tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté leur soutien et ont cru en moi, je vous adresse mes sincères remerciements. Ce travail n'aurait pas été possible sans votre aide et votre encouragement.

Résumé

L'ubérisation des services, un phénomène en pleine expansion grâce à la révolution numérique, redéfinit profondément la manière dont les services sont fournis et consommés. Ce travail de Bachelor explore l'impact de l'ubérisation sur la société, avec un focus particulier sur la Suisse et la France. En analysant les avantages et les défis de ce phénomène, l'étude révèle comment des plateformes numériques comme Uber transforment les modèles économiques traditionnels et influencent divers secteurs, tels que le transport et la livraison de repas. Le travail aborde l'évolution de l'ubérisation, notamment son accélération durant la pandémie de COVID-19, et examine ses effets sur le marché du travail, la dynamique sociale, et les valeurs fondamentales de la société. En Suisse et en France, l'ubérisation a engendré des opportunités économiques mais aussi des défis considérables, notamment la précarité de l'emploi et les problèmes de protection sociale.

L'analyse PESTEL (Politique, Économique, Social, Technologique, Écologique et Légal) offre une compréhension approfondie des impacts multidimensionnels de l'ubérisation. Les avancées technologiques favorisent l'efficacité et l'innovation, mais augmentent aussi l'empreinte écologique à travers une consommation énergétique élevée des centres de données. Sur le plan légal, la reconnaissance des travailleurs ubérisés comme employés en Suisse contraste avec les luttes encore en cours dans d'autres pays européens.

Ce travail met en avant les transformations profondes induites par l'ubérisation, soulignant la nécessité d'adaptations législatives et économiques pour équilibrer les bénéfices et les défis associés à ce phénomène. Les recommandations formulées visent à améliorer les conditions de travail des employés de plateformes tout en encourageant une adoption technologique responsable et durable.

Table des matières

Déclaration.....	i
Remerciements.....	ii
Résumé	iii
Liste des tableaux	Erreur ! Signet non défini.
Liste des figures.....	vi
1. Introduction.....	1
1.1 Contextualisation de l'uberisation des services	2
1.2 Définition de l'uberisation.....	3
1.3 Justification de l'étude sur les cas suisses et français	3
2. Problématique.....	5
3. L'évolution de l'uberisation	5
3.1 Avènement et évolution de l'uberisation	5
3.2 Les avancées technologiques	6
3.3 Economie collaborative.....	6
4. Comment le Covid-19 a contribué à démocratiser l'uberisation	7
4.1 Situation en France	7
4.2 Plateformes de mise en relation de personnel	7
4.3 UberEats dans la Voie Rapide, les Uber Drivers à l'Arrêt	9
4.4 Développement des plateformes de livraisons (Deliveroo, UberEats et Lyveat) par villes moyennes en France	10
4.4.1 Analyse 2016.....	10
4.4.2 Analyse 2018.....	11
4.4.3 Analyse 2019.....	11
4.4.4 Analyse 2020.....	12
4.4.5 Analyse 2021.....	12
4.4.6 Analyse 2022.....	13
4.4.7 Analyse 2023.....	13
4.5 Analyse finale et globale	14
4.6 Situation en Suisse.....	16
5. Analyse PESTEL	18
5.1 Introduction.....	18
5.2 Impact politique	19
5.3 Impact économique	20
5.4 Impact social.....	24
5.4.1 La sédentarité.....	24
5.4.2 Précarisation de l'emploi :.....	26

5.4.3	Situation de la France :	27
5.4.4	Précarité en Suisse :	29
5.5	Impact technologique.....	31
5.5.1	Marchés traditionnels vs marchés uberisés :	32
5.5.2	Adoption des plateformes par les autres secteurs :.....	34
5.6	Impact écologique	35
5.7	Impact légal.....	38
5.7.1	L'impact des syndicats :.....	39
5.7.2	Lois antitrust :	39
6.	VARIABLES PIVOTS :.....	40
6.1	Réglementation et statut des travailleurs :	40
6.2	Création d'emplois flexibles :	41
6.3	Avancées Technologiques et Innovation :.....	42
7.	SYNDICATS ET GROUPES COLLECTIFS	43
7.1	Actions CGT :.....	45
7.2	Union-Indépendants :.....	45
7.3	Le CLAP :	46
7.4	Engagement Persistant.....	46
8.	AVIS ET ANALYSE DES PARTIES PRENANTES INTERVIEWEES SUR L'UBERISATION DES SERVICES	47
8.1	Partie prenante : Fabian Scheidegger (assistant du chef économiste suisse Rudolf Minsch)	47
8.1.1	Enjeux Environnementaux, Économiques et Sociaux de l'Ubérisation selon Fabian Scheidegger	48
8.2	Partie prenante : Luan Rexha (Livreur polyvalent).....	50
8.2.1	Fonctionnement des commandes et livraisons avant l'ubérisation :	50
8.2.2	Changements apportés par les plateformes uberisées :	51
8.2.3	Impact global et observations :	51
8.3	Conclusion.....	51
9.	Recommandations.....	52
9.1	Améliorer la réglementation et la protection sociale des travailleurs des plateformes.....	52
9.2	Encourager l'innovation tout en garantissant une concurrence équitable 53	
9.3	Promouvoir des pratiques durables et écologiques	53
9.4	Améliorer les conditions de travail et promouvoir la santé publique	53
10.	Conclusion	54
11.	Bibliographie.....	56

Liste des figures

Figure 1 : proportion livreurs / chauffeurs VTC.....	9
Figure 2 : nombres de plateformes en 2016.....	10
Figure 3 : nombres de plateformes en 2018.....	11
Figure 4 : nombres de plateformes en 2019.....	11
Figure 5 : nombres de plateformes en 2020.....	12
Figure 6 : nombres de plateformes en 2021.....	12
Figure 7 : nombres de plateformes en 2022.....	13
Figure 8 : nombres de plateformes en 2023.....	13
Figure 9 : proportion des plateformes dans les villes de moins de 20000 habitants	15
Figure 10 : part de marché des plateformes de livraisons pendant le COVID	17
Figure 11 : Raison pour lesquelles les employés des secteurs uberisés aiment leur travail.....	20
Figure 12 : popularité d'Uber à travers le monde.....	22
Figure 13 : Popularité de Fiverr en France.....	23
Figure 14 : Evolution de la sédentarité.....	25
Figure 15 : Carte chômage Paris	27
Figure 16 : Carte livreurs Paris	28
Figure 17 : Carte chauffeurs VTC Paris	28
Figure 18 : Evolution de la précarité en %.....	28
Figure 19 : Evolution de la précarité selon l'âge.....	28
Figure 20 : Surreprésentation des livreurs selon les quartiers.....	29
Figure 21 : Evolution du taux de pauvreté.....	30
Figure 22 : Utilisateurs Uber 2015-2023.....	32
Figure 23 : Uberisation en % par secteur.....	34
Figure 24 : évolution de la consommation de CO2 VTC VS TAXI	36

1. Introduction

À l'ère de la révolution numérique, l'ubérisation des services fait son émergence et se place comme un phénomène incontournable. Ce dernier transforme et redéfinit totalement la façon dont la société consomme et accède à des services. Une grande partie des économistes se penchent sur l'impact profond de l'ubérisation des services, en examinant de près les avantages et les défis qu'elle pose pour la société. L'ubérisation influence comme nous l'avons mentionné précédemment la manière dont les services sont fournis et consommés, mais elle engendre également de grandes répercussions sur le marché du travail, les dynamiques sociales et les valeurs fondamentales de la société.

La montée en puissance de l'ubérisation, favorisée par des plateformes numériques telles qu'Uber, a marqué l'avènement d'une nouvelle ère dans la prestation et la consommation de services. Cette transformation rapide des modèles économiques s'est intensifiée suite à des événements majeurs, notamment la crise sanitaire mondiale provoquée par le COVID-19. La pandémie a non seulement modifié nos habitudes quotidiennes, mais elle a également renforcé notre dépendance à l'égard des applications facilitant des transactions rapides et pratiques.

En Suisse comme en France, l'ubérisation a profondément impacté divers secteurs économiques, du transport à la livraison de repas. Ces pays ont dû s'adapter à cette nouvelle réalité en ajustant leurs réglementations et en débattant des implications pour les travailleurs et les entreprises. La flexibilité et l'innovation apportées par les plateformes numériques ont créé de nouvelles opportunités tout en soulevant des questions sur la précarité de l'emploi et la protection sociale.

PÄRLI, Kurt, 2019. L'ubérisation du travail en Suisse. *Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale/Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale*. No 2, pp. 68-75. DOI 10.4000/rdctss.1558.

MÉDA, Dominique, AMAR, Corinne et DEPELCHIN, Anne, 2021. Pourquoi parle-t-on d'ubérisation de la société ? *France Culture* [en ligne]. 5 octobre 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-pourquoi-du-comment-economie-social/pourquoi-parle-t-on-d-uberisation-de-la-societe-4723372>

1.1 Contextualisation de l'uberisation des services

Le terme « Uberisation » a été popularisé en 2014 par l'ancien président du directoire de Publicis Maurice Levy où ce dernier s'exprime dans une interview accordée au Financial Times : « Tout le monde commence à craindre de se faire Uberiser. C'est l'idée qu'on se réveille soudainement en découvrant que son activité historique a disparu... Les clients n'ont jamais été aussi désorientés ou inquiets au sujet de leur marque et de leur modèle économique »

CUNY, Delphine. « Tout le monde a peur de se faire Uberiser » Maurice Lévy. La Tribune [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.latribune.fr/techno-medias/20141217tribd1e82ceae/tout-le-monde-a-peur-de-se-faire-uberiser-maurice-levy.html>

L'ancien président du directoire de Publicis sous-entend que ce phénomène représente une menace pour les entreprises et leurs modèles économiques traditionnels. Le terme est utilisé pour décrire le risque de voir une activité historique ou un secteur être profondément perturbé par la venue de nouvelles technologies et de nouveaux modèles d'affaires, comme ce qui s'est produit avec Uber dans le secteur du transport et de la livraison.

En évoquant la crainte de se faire "Uberiser", Lévy sous-entend que les entreprises doivent être conscientes du changement soudain causé par les avancées technologiques et les modèles économiques innovants. Le sentiment de désorientation et d'inquiétude chez les clients et les entrepreneurs montre la nature perturbante de cette transformation suite à laquelle de nouveaux acteurs peuvent rapidement déstabiliser des secteurs économiques stables et matures, souvent en offrant des services plus efficaces et plus adaptés aux besoins actuels. Maurice Lévy utilise donc le terme "Uberisation" pour souligner la nécessité pour les entreprises de rester attentives aux changements rapides causés par la technologie et l'innovation, et de reconstruire leurs modèles économiques pour rester compétitives dans un environnement qui évolue de manière constante.

LE POINT.FR, 2014. Maurice Lévy craint que l'économie française ne se fasse « ubériser » . Le Point [en ligne]. 24 décembre 2014. Disponible à l'adresse : https://www.lepoint.fr/economie/maurice-levy-craint-que-l-economie-francaise-se-fasse-uberiser-23-12-2014-1892073_28.php

1.2 Définition de l'uberisation

L'uberisation des services est un phénomène par lequel des plateformes numériques, telles qu'Uber facilitent la mise en relation directe entre les prestataires de services et les consommateurs sans intermédiaires nous pouvons aussi parler de plateformes. Cette dernière vient proposer des services déjà présents dans le marché traditionnel mais de manière innovante et rapide, elle vient donc s'intégrer à ce dernier voire même le remplacer.

Observatoire Uberisation et Economie Collaborative, Observatoire Uberisation et Economie Collaborative [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.uberisation.org/>

La définition de ce phénomène est bien plus complexe que ce que Maurice Lévy décrit, l'uberisation est actuellement très ancrée dans notre société et cela entraîne de grands impacts sur l'économie mondiale, notamment avec la crise sanitaire due au COVID-19 qui a causé une croissance de la sédentarité dans la population. Cette sédentarité pousse les consommateurs à acheter leurs produits ou services par l'intermédiaire de certaines applications de manière rapide et simple. La crise sanitaire est actuellement terminée, cependant cet événement a permis aux entreprises ubérisées de se développer davantage et de se populariser au sein de la population.

Pandémie | La sédentarité a bondi chez les jeunes, 2022 *La Presse* [en ligne].

Disponible à l'adresse : <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/2022-10-06/pandemie/la-sedentarite-a-bondi-chez-les-jeunes.php>

1.3 Justification de l'étude sur les cas suisses et français

Comment pouvons-nous parler d'uberisation sans évoquer la transformation du marché du travail. Les travailleurs suisses et français concernés se considèrent comme étant indépendants dans l'exercice de cette activité, beaucoup de ces travailleurs étaient initialement en situation de précarité, souvent confrontés à des difficultés pour se réinsérer dans le marché du travail.

La précarité initiale rencontrée par certains individus s'ancre dans un entrelacs de facteurs sociaux et économiques, notamment influencés par le cadre de vie dans des quartiers populaires. Cette situation limite sévèrement leurs opportunités professionnelles et éducatives. Vivre dans ces quartiers peut restreindre l'accès à un réseau social diversifié, où les rencontres avec des individus bien intégrés professionnellement sont moins fréquentes, réduisant ainsi les chances de s'insérer favorablement dans le monde du travail. De plus, le manque de moyens financiers dans ces environnements limite les interactions sociales, comme aller boire un verre avec des camarades de classe, ce qui peut conduire à un cercle social restreint, souvent marqué par des influences négatives. Ces influences, couplées à la déscolarisation, forment un cercle vicieux qui entrave l'accès à des emplois stables et bien rémunérés, exacerbant ainsi les barrières socio-économiques et perpétuant le cycle de la précarité.

Parmi les travailleurs impliqués dans l'ubérisation, on trouve aussi des individus qui ont connu quelques soucis avec la justice, ayant été incarcérés à la suite de divers délits. La flexibilité de ces opportunités d'emploi peut représenter une chance de réinsertion pour ces personnes, leur offrant une alternative à la réintégration traditionnelle dans le monde professionnel.

Cependant, l'ubérisation a aussi attiré des étudiants qui peuvent trouver une source de revenus complémentaire flexible tout en poursuivant leurs études. Malheureusement, les individus qui travaillent pour des entreprises comme Uber n'ont pas accès à plusieurs avantages importants tels que la cotisation AVS, la protection sociale et les jours de congé payés. Cela se produit parce qu'ils sont considérés comme des travailleurs indépendants plutôt que des employés officiels, ce qui signifie qu'ils ne bénéficient pas des mêmes protections et avantages que les personnes travaillant dans des emplois plus traditionnels.

Les points précédents peuvent être perçus comme des défis sociaux, malgré cela, ces derniers montrent également un aspect positif de l'ubérisation en offrant des opportunités de travail à ceux qui pourraient avoir du mal à trouver un emploi dans le monde du travail conventionnel. Cette flexibilité d'emploi peut être un avantage qui permettrait à des individus, peu importe leur niveau d'instruction, leur situation géographique, ou leurs

antécédents, de participer activement à l'économie tout en étant autonome en ce qui concerne la gestion de leur emploi du temps.

2. Problématique

La problématique de ce travail réside dans l'analyse de l'impact de l'uberisation des services sur la société, en examinant les avantages et les défis qu'elle pose en Suisse et en France. L'uberisation, facilitée par des avancées technologiques telles que l'Internet et les smartphones, a profondément transformé les modèles économiques traditionnels, en offrant des services plus accessibles et souvent moins coûteux.

Cependant, cette transformation rapide, accentuée par la pandémie de COVID-19, a également engendré des défis significatifs, notamment la précarisation du travail, des défis réglementaires, et des impacts sur les industries traditionnelles. Mon travail vise à évaluer l'importance de ces impacts, en tenant compte des différences législatives et économiques entre la Suisse et la France, tout en soulignant le rôle important des technologies numériques dans l'évolution et la propagation de l'uberisation.

3. L'évolution de l'uberisation

3.1 Avènement et évolution de l'uberisation

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les premiers services à être "uberisés" datent des années 2000, avec la création du statut d'auto-entrepreneur, la démocratisation d'Internet et des smartphones, l'émergence de besoins spécifiques à la population urbaine et la recherche croissante de nouvelles sources de revenus.

Entre 2006 et 2009, certaines start-ups étaient déjà en train de transformer leurs services de manière similaire à ce que l'on appelle aujourd'hui "ubérisation". Cependant, leurs méthodes étaient différentes de celles que l'on observe actuellement. Des entreprises telles qu'Airbnb, Uber et BlaBlaCar (anciennement Covoiturage.fr) facilitaient la mise en relation entre les fournisseurs de services et les clients principalement par le biais de sites web ou par téléphone. De plus, la communication pouvait se faire par e-mail pour organiser les échanges de services.

3.2 Les avancées technologiques

Les avancées technologiques, telles qu'Internet, les smartphones, et la géolocalisation, ont été les éléments déclencheurs de l'uberisation. Ces technologies ont facilité la mise en relation instantanée entre les prestataires de services et les consommateurs. La généralisation de l'accès à Internet et aux smartphones a permis de créer des plateformes accessibles à tout moment et en tout lieu, modifiant ainsi profondément les habitudes de consommation et de travail. L'innovation numérique et l'Internet des objets connectés, a transformé notre manière de communiquer et de travailler en vingt ans. Aujourd'hui, 85 % des foyers français sont connectés à Internet, et 95 % des jeunes de 18 à 24 ans y sont connectés quotidiennement. Cette facilité d'accès a permis à des plateformes comme Uber et Airbnb de s'imposer en offrant des services de manière efficace et à moindre coût, en éliminant les intermédiaires et en utilisant des systèmes de notation pour garantir la qualité du service. Les avancées technologiques ont transformé les modes de travail en favorisant des formes de travail indépendantes, permettant aux travailleurs de bénéficier d'une flexibilité sur leurs horaires et de combiner plusieurs activités

<https://www.cairn.info/revue-vie-et-sciences-de-l-entreprise-2018-1-page-10.htm?ref=doi>

3.3 Economie collaborative

L'uberisation a évolué sous différentes formes, l'une d'entre elle se nomme l'économie collaborative, nous pouvons aussi l'appeler l'économie du partage. Cette dernière pousse à une consommation plus responsable car elle valorise l'usage plutôt que la possession, elle favorise les relations égalitaires et sociales, en opposition aux structures traditionnelles hiérarchisées. L'économie collaborative est mise en place grâce à l'Internet et aux technologies modernes, encourageant des pratiques écologiques et sociales tout en réduisant les coûts pour les consommateurs.

Voici des exemples comme BlaBlaCar, une plateforme de covoiturage qui réduit l'empreinte carbone en partageant les frais de transport, Airbnb, qui permet aux particuliers de louer leurs logements, transformant ainsi le secteur hôtelier et pouvant créer une source de revenu supplémentaire pour les propriétaires et une grande diversité de logements pour les consommateurs. Nous pouvons également citer Yojoo, qui met en relation des prestataires de services avec des particuliers pour des tâches ponctuelles. Bien que cette économie présente des avantages significatifs en matière de durabilité et de lien social, elle soulève également des défis réglementaires et de protection des consommateurs

4. Comment le Covid-19 a contribué à démocratiser l'uberisation

4.1 Situation en France

Au cours de la pandémie de COVID-19, une étude révèle qu'environ 8 Français sur 10 ont eu recours aux achats en ligne. Cette tendance s'explique en partie par les restrictions de déplacement imposées par le confinement, qui ont contraint les consommateurs à se tourner vers des solutions de livraison pour satisfaire leurs besoins, notamment en raison de la fermeture des commerces physiques tels que les restaurants. Ce contexte a favorisé une croissance exponentielle des plateformes dites "uberisées", telles qu'UberEats et Deliveroo.

REBIÈRE, Catherine Mangin Christelle, 2021. Covid-19 : la crise a-t-elle accéléré l'ubérisation de la société ? *www.rtl.fr* [en ligne]. 22 juin 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/coronavirus-la-crise-a-t-elle-accelere-l-uberisation-de-la-societe-7900032924>

4.2 Plateformes de mise en relation de personnel

La crise de la COVID-19 a également mis à rude épreuve l'infrastructure de santé mondiale, entraînant une pénurie de personnel dans de nombreux pays et établissements. Le travail s'est intensifié, nécessitant davantage d'employés, tandis que les absences étaient plus fréquentes en raison de l'épuisement du personnel, des maladies et des contacts avec des personnes atteintes de la COVID-19.

C'est dans ce contexte que deux plateformes, Brigad et Mediflash, spécialisées dans la mise en relation entre clients et prestataires, ont saisi l'opportunité en mettant en relation des soignants indépendants avec des établissements de santé. Ces plateformes proposent une variété de profils, tels que des aides-soignants, des infirmiers, des auxiliaires de vie et des aides médico-psychologiques, aux établissements de santé.

Ces initiatives ont été soutenues par un modèle de fonctionnement similaire à celui des plateformes plus connues dans d'autres domaines, comme le transport ou la livraison, telles que Uber ou Eats. Elles offrent notamment un système de notation et des tarifs affichés, permettant aux établissements de santé de choisir le prestataire le plus adapté à leurs besoins.

Par ailleurs, face aux défis rencontrés par le secteur de la grande distribution pendant la pandémie, des plateformes spécialisées dans la mise en relation directe de travailleurs, telles que Staffme et Jobbypepper, ont émergé. Ces plateformes ont permis aux grandes surfaces de trouver rapidement et efficacement des travailleurs, sans avoir à recourir à des processus de recrutement traditionnels, souvent longs et coûteux. Les travailleurs étaient considérés comme des travailleurs indépendants, plutôt que comme des employés réguliers, et leurs tarifs horaires étaient fixés à l'avance via les applications, laissant aux enseignes le choix du prestataire le plus adapté à leurs besoins.

[Coronavirus : l'heure de vérité pour la livraison de repas à domicile | Les Echos](#)

Pour de nombreux travailleurs indépendants, ce système présente de nombreux avantages, certains choisissant même de quitter leur emploi à temps plein pour devenir indépendants à travers ces plateformes. La flexibilité en termes de disponibilité, de choix du lieu de travail et de missions proposées, ainsi qu'une augmentation théorique des revenus, sont parmi les avantages les plus attractifs de ce modèle.

REBIÈRE, Catherine Mangin Christelle, 2021b. Covid-19 : la crise a-t-elle accéléré l'ubérisation de la société ? *www.rtl.fr* [en ligne]. 22 juin 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/coronavirus-la-crise-a-t-elle-accelere-l-uberisation-de-la-societe-7900032924>

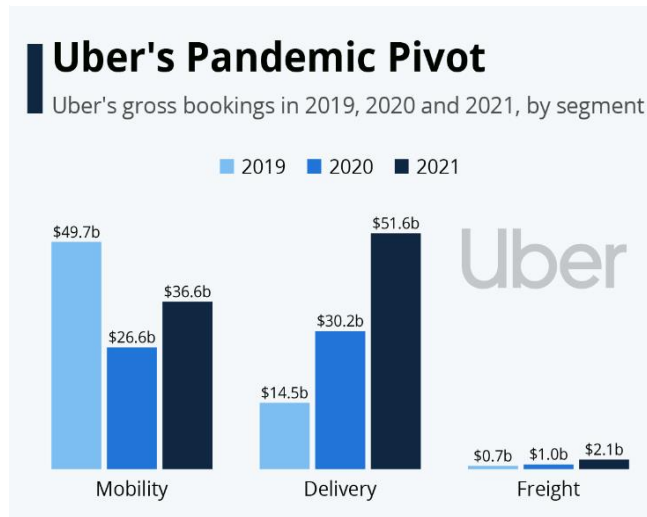
DE RUBERCY, Joséphine, 2020. Avec le confinement, les livreurs Uber ont rapporté plus à l'entreprise que les chauffeurs. *France Inter* [en ligne]. 7 août 2020. Disponible à l'adresse :

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/avec-le-confinement-les-livreurs-uber-ont-rapporte-plus-a-l-entreprise-que-les-chauffeurs-9730194>

4.3 UberEats dans la Voie Rapide, les Uber Drivers à l'Arrêt

Figure 1 : proportion livreurs / chauffeurs VTC

Selon les données de Statista, le chiffre d'affaires global d'Uber a subi une forte baisse pendant la pandémie de COVID-19, principalement en raison de la diminution de l'activité des chauffeurs Uber liée aux mesures de confinement. Pour pallier cette situation, Uber a choisi de se concentrer davantage sur son service de livraison, ce qui s'est révélé être une stratégie fructueuse.



En effet, les revenus de l'entreprise sont passés de 14,5 milliards de dollars en 2019 à 30,2 milliards en 2020 et à 51,6 milliards en 2021. En revanche, les revenus liés à la mobilité des chauffeurs Uber sont passés de 49,7 milliards de dollars en 2019 à 26,6 milliards en 2020, avant de remonter légèrement à 36,6 milliards en 2021, bien que n'atteignant toujours pas les niveaux pré-pandémiques.

Il est intéressant de noter que dès 2020, le secteur de la livraison (Uber Eats) est devenu prédominant, dépassant celui de la mobilité (Uber Driver). En 2021, les revenus d'Uber Eats ont même dépassé ceux des chauffeurs Uber, illustrant ainsi la capacité de l'entreprise à saisir les opportunités offertes par la demande croissante de livraison pendant la pandémie de COVID-19. Cette adaptation stratégique a contribué au succès mondial d'Uber auprès de sa clientèle.

RICHTER, Felix, 2022. Uber's pandemic pivot. *Statista Daily Data* [en ligne].

17 février 2022. Disponible à l'adresse :

<https://www.statista.com/chart/21651/uber-gross-booking/>

STATISTA, 2024. Uber's net revenue worldwide 2013-2023. *Statista* [en ligne].

22 mai 2024. Disponible à l'adresse :

<https://www.statista.com/statistics/550635/uber-global-net-revenue/>

4.4 Développement des plateformes de livraisons (Deliveroo, UberEats et Lyveat) par villes moyennes en France

4.4.1 Analyse 2016

Figure 2 : nombres de plateformes en 2016

À la suite d'une analyse statistique portant sur le développement des plateformes de livraison, notamment Deliveroo, UberEats et Lyveat, dans les villes françaises, des graphiques ont été examinés. Cette démarche analytique a permis de contextualiser la propagation dense de l'ubérisation à travers différentes périodes, mettant en lumière notamment l'essor exponentiel de ces plateformes durant la pandémie de COVID-19.

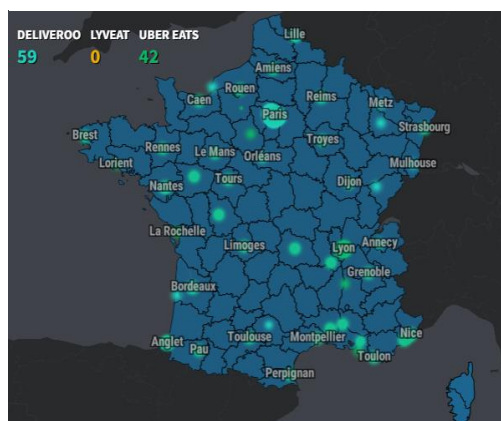


L'étude des données graphiques au début de l'année 2016 révèle l'émergence des premières plateformes de livraison, desservant alors un total de 34 villes, principalement concentrées dans les grandes agglomérations françaises telles que Paris, Bordeaux et Nice. À cette époque, l'ubérisation n'avait pas encore atteint son apogée, et les habitudes de consommation n'étaient que peu influencées par ces nouveaux services, la livraison étant davantage perçue comme un luxe ponctuel plutôt qu'une habitude ou un besoin régulier.

4.4.2 Analyse 2018

Cependant, à partir du début de l'année 2018, une expansion significative des plateformes a été observée, couvrant désormais un nombre plus important de villes (101 au total), y compris des localités plus petites et rurales comme La Rochelle, Rouen et Annecy. Cette tendance s'est poursuivie au cours des années suivantes, avec une croissance continue du nombre de villes desservies sur l'ensemble du territoire français, illustrant ainsi la popularité croissante de ces plateformes, favorisée par leur succès initial dans les grandes agglomérations.

Figure 3 : nombres de plateformes en 2018



4.4.3 Analyse 2019

L'observation du graphique au début de l'année 2019 révèle une expansion continue des plateformes de livraison à travers toute la géographie française, avec une desserte accrue de 236 villes, y compris des localités telles que Gap, Calais et Chalon-sur-Saône. Cette expansion témoigne de la montée en popularité de ces plateformes, attribuable à leur stratégie de marketing efficace, incluant notamment leur présence active sur les réseaux sociaux et leurs offres promotionnelles attrayantes telles que des livraisons gratuites et des réductions sur les repas ainsi que leurs divers partenariats (Ligue 1 UberEats) qui a contribué à élargir son public cible.

Figure 4 : nombres de plateformes en 2019

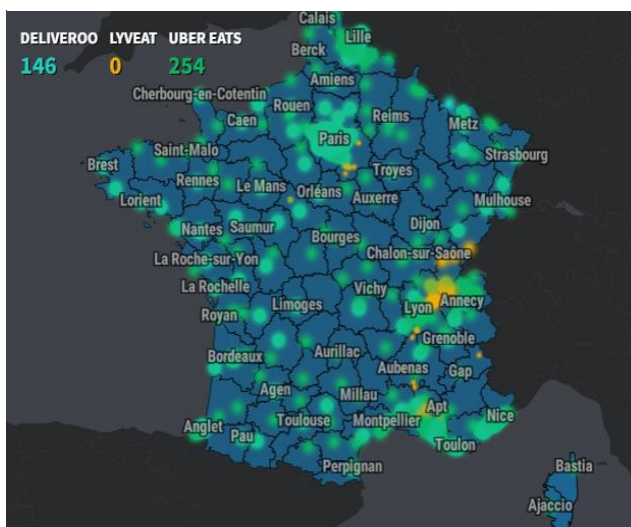


4.4.4 Analyse 2020

L'année 2020 s'est avérée être une période pivot dans l'évolution de l'ubérisation, marquée par une croissance significative des plateformes de livraison dès le début de l'année, témoignant d'une adaptation tangible de ce nouveau modèle de consommation par les utilisateurs français. À ce stade, au début de l'année 2020, 400 villes ont pu bénéficier de ces services de livraison novateurs.

Cependant, il convient de noter une poussée significative dans l'expansion des zones desservies, en réponse à la pandémie de COVID-19 et au premier confinement, avec près de 116 nouvelles villes desservies quasiment instantanément, représentant une évolution proportionnellement plus importante que celle observée lors des années précédentes.

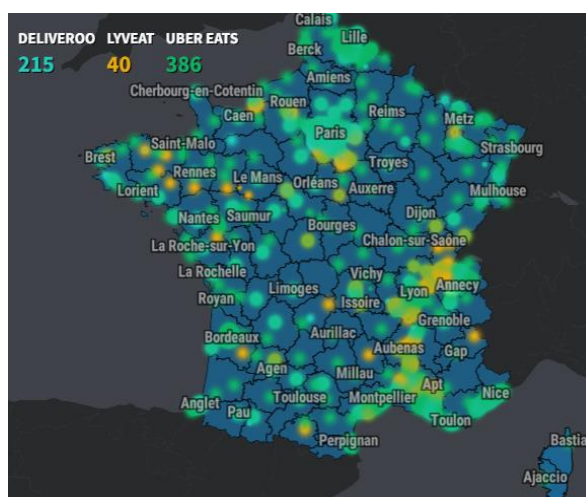
Figure 5 : nombres de plateformes en 2020



4.4.5 Analyse 2021

La tendance croissante des habitudes de consommation accentuée davantage par le deuxième confinement à la fin de l'année 2020, a propulsé les plateformes ubérisées vers des chiffres remarquables au début de l'année 2021, avec près de 641 villes desservies, soit une augmentation de 241 villes par rapport aux données antérieures. Cette expansion substantielle atteste une fois de plus de l'impact significatif de la pandémie de COVID-19 sur la généralisation de l'ubérisation dans le secteur de la consommation alimentaire.

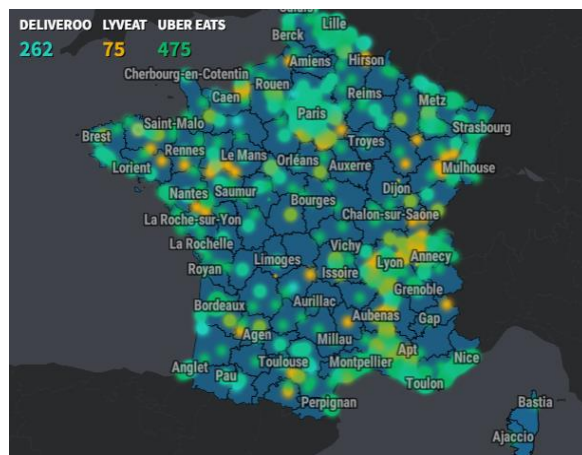
Figure 6 : nombres de plateformes en 2021



4.4.6 Analyse 2022

Au début de l'année 2022, il est perceptible que la progression des plateformes de livraison se poursuit sur une trajectoire similaire, amplifiée par les impacts persistants de la pandémie de COVID-19, ainsi que par la fermeture quasi totale des établissements de restauration et la mise en place du troisième confinement. L'effet conjugué de ces facteurs a abouti à un nombre total de 812 villes desservies.

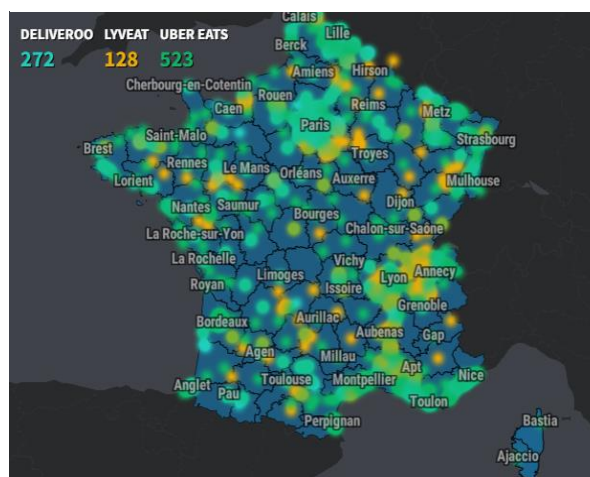
Figure 7 : nombres de plateformes en 2022



4.4.7 Analyse 2023

Au début de l'année 2023, l'ensemble du territoire hexagonal est pratiquement couvert par les plateformes de livraison ubérisées, avec un total de 923 villes desservies. Cette expansion témoigne de la transition de la commande de nourriture en ligne, autrefois considérée comme un luxe, vers une pratique intégrée dans le quotidien des consommateurs. Ces derniers maintiennent leur recours à ces services même après la résolution de la crise sanitaire liée au COVID-19, et il est probable que cette tendance perdure et s'étende encore dans les années à venir.

Figure 8 : nombres de plateformes en 2023



JÉZÉQUÉLOU, Orlane, 2024. Uber Eats, Deliveroo : l'ubérisation des quartiers populaires dans les villes de Lorraine et Franche-Comté. <https://www.estrepublikain.fr/economie/2023/04/03/uber-eats-deliveroo-l-uberisation-des-quartiers-populaires-dans-les-villes-de-lorraine-et-franche-comte> [en ligne]. 18 janvier 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.estrepublikain.fr/economie/2023/04/03/uber-eats-deliveroo-l-uberisation-des-quartiers-populaires-dans-les-villes-de-lorraine-et-franche-comte>

4.5 Analyse finale et globale

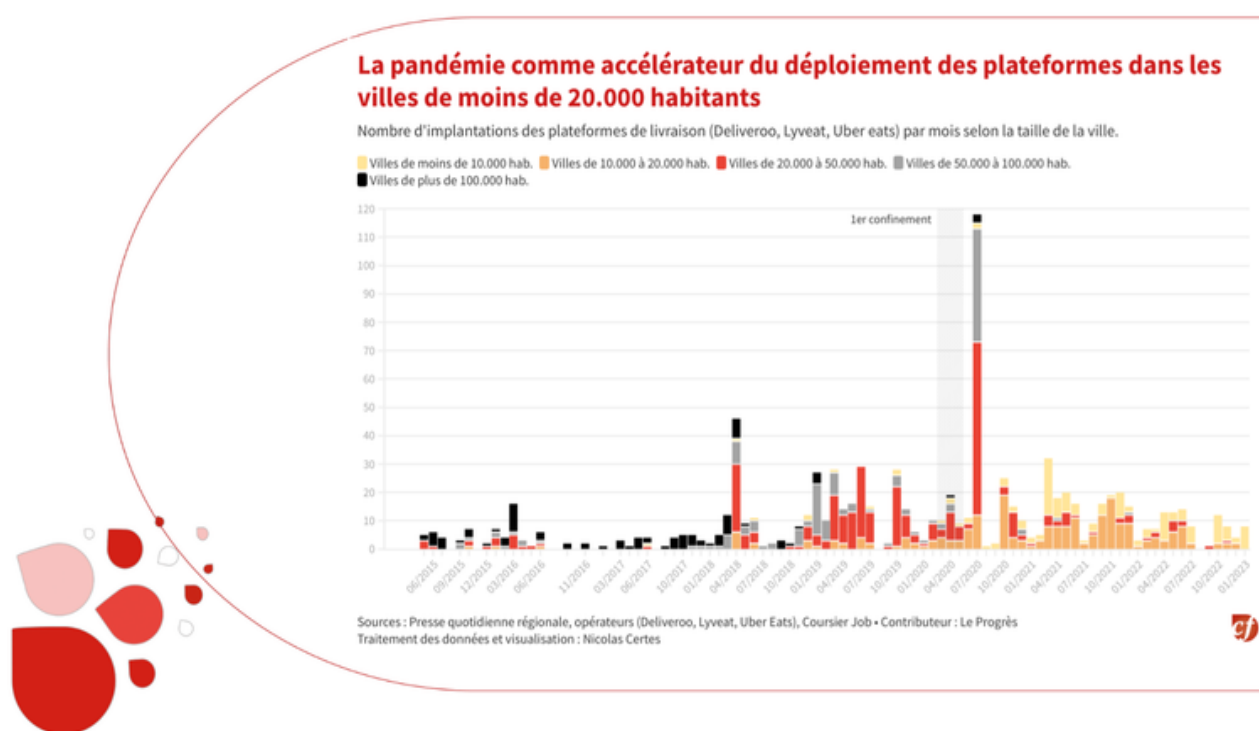
Il est crucial de noter que l'augmentation du nombre de villes desservies au fil des années, bien que numériquement comparable à celle des premières années de l'émergence et de la croissance des plateformes ubérisées, reflète davantage l'adoption généralisée de ces plateformes par les consommateurs dans leur quotidien. Cette observation est étayée par le fait que les nouvelles localités desservies sont souvent de taille réduite et moins stratégiquement avantageuses pour les entreprises, en comparaison avec les grandes métropoles telles que Paris, Bordeaux ou Lyon.

En d'autres termes, il est plus significatif, pour évaluer la demande de ces services, d'observer leur expansion dans des petites villes telles que Gap, plutôt que dans des grandes villes comme Paris, Bordeaux ou Lyon, où leur présence est déjà établie et où les dynamiques de marché peuvent différer.

Il est à noter que les données présentées dans cette étude se concentrent exclusivement sur trois des plateformes de livraison les plus répandues, à savoir Deliveroo, Lyveat et Uber Eats. Cependant, il convient de reconnaître qu'un grand nombre d'autres plateformes de mise en relation opèrent également dans le domaine de la livraison de repas en France, parmi lesquelles figurent des acteurs tels que Just Eat, Glovo, Frichti ou encore Stuart. Par conséquent, il est crucial de garder à l'esprit que les chiffres et les analyses fournis dans le cadre de cette étude ne représentent qu'une perspective partielle mais suffisamment représentative de l'évolution du marché de la livraison par mise en relation avec les livreurs, ainsi que des nouveaux modes de consommation qui en découlent.

Dans l'hypothèse où des données concernant l'ensemble des plateformes de livraison de repas "ubérisées" seraient disponibles et agrégées, il est probable que l'on observerait une évolution encore plus marquée du nombre de villes desservies par ces plateformes. Par conséquent, de tels chiffres offriraient une représentation plus complète et significative de l'incorporation de ces plateformes de livraison de repas dans nos habitudes de consommation.

Figure 9 : proportion des plateformes dans les villes de moins de 20000 habitants



Le Progrès : info et actu nationale et régionale - Rhône, Loire, Ain, Haute-Loire et Jura, *Le Progrès* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.leprogres.fr/>

Le graphique présenté met en évidence l'impact significatif du COVID-19 sur le déploiement des plateformes de livraison dans les villes françaises, corroborant les observations antérieures. En particulier, une augmentation notable du déploiement est observée pendant le premier confinement, où les entreprises ubérisées ont rapidement étendu leur présence dans un grand nombre de villes en réponse à une forte demande de services de livraison.

Les deux autres confinements ont également entraîné des pics d'expansion, bien que légèrement moins prononcés que ceux des années précédant la pandémie. Il est également remarquable que plus le temps avance, plus les couleurs s'éclaircissent dans le graphique, cela indique que les déploiements dans des villes de plus petite taille

deviennent plus prédominants, indiquant que les grandes et moyennes villes ont été largement couvertes au cours des années précédentes. Malgré cela, les plateformes ubérisées continuent de répondre à une demande croissante de services de livraison de la part des consommateurs français en étendant leur couverture de manière continue.

4.6 Situation en Suisse

En Suisse, la situation présente des similitudes avec celle de la France. De nombreux établissements de restauration ont été contraints de fermer leurs portes pour la consommation sur place, ce qui a incité les restaurants et les fast-foods à se tourner vers les services de livraison pour maintenir leur activité. Un article publié le 2 novembre 2020 sur le site web de bilan.ch souligne l'impact de la pandémie de COVID-19 sur Uber Eats en Suisse. Entre janvier et fin juin 2020, le nombre de restaurants partenaires de la société, qui assure la livraison à domicile des repas préparés, a doublé par rapport au premier semestre 2019.

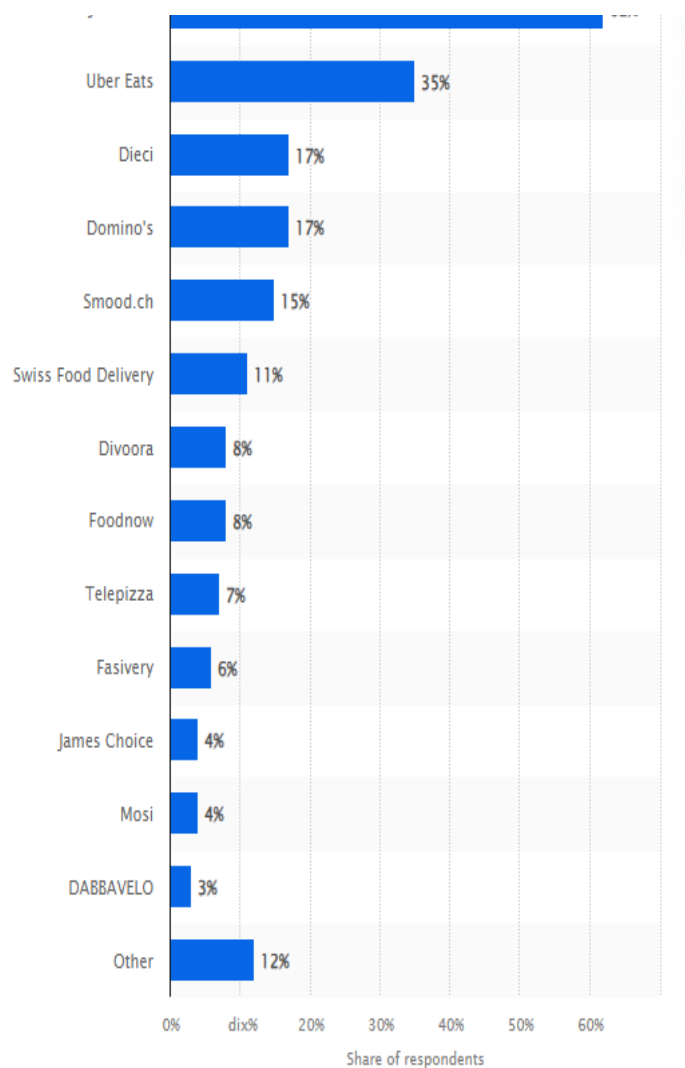
Tous les articles sur ce thème 19 | Bilan, 2020 *Bilan* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.bilan.ch/tags/39226/19/2020/11/04>

Selon cet article, l'adhésion aux plateformes de livraison a permis à de nombreux établissements de restauration de réduire les impacts négatifs du COVID-19 sur leur activité commerciale. Cette transition a entraîné une augmentation significative des ventes, atteignant jusqu'à 600 % entre le premier et le deuxième trimestre de l'année. Cette hausse s'explique en partie par les mesures de semi-confinement et par l'augmentation de la visibilité des plateformes en ligne, encourageant les consommateurs à commander davantage.

Une autre observation importante est que la période de COVID-19 a entraîné une augmentation du pouvoir d'achat pour une partie de la population suisse. En effet, les restrictions sur les voyages et les sorties culturelles telles que les théâtres, les cinémas, les discothèques et les bars ont conduit à une augmentation de l'épargne. Par conséquent, les individus disposaient d'un budget plus conséquent pour des activités de loisirs telles que la livraison de repas à domicile.

Parallèlement, l'essor d'Uber Eats en Suisse a permis de compenser les pertes subies par les chauffeurs Uber. Au cours de l'année 2020, le nombre de restaurants partenaires de l'entreprise est passé de 1000 à 2300 dans toute la Suisse, avec notamment un doublement dans certaines zones, notamment les grandes villes.

Figure 10 : part de marché des plateformes de livraisons pendant le COVID



En ce qui concerne la diffusion des plateformes ubérisées pendant la pandémie de COVID-19 en Suisse, il est évident que le marché de la livraison via ces plateformes s'est plutôt bien porté et s'est inséré dans la routine quotidienne des consommateurs. Les statistiques révèlent que parmi les trois principaux acteurs en Suisse, à savoir JustEat, UberEats et Smood, respectivement 62 %, 35 % et 15 % des résidents suisses auraient effectué une commande via ces plateformes. Ces chiffres témoignent de la croissance de la demande des consommateurs suisses pour ce type de service.

STATISTA, 2024b. Online food delivery bookings by brand in Switzerland 2024. Statista [en ligne]. 17 mai 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.statista.com/forecasts/1348602/online-food-delivery-bookings-by-brand-in-switzerland>

5. Analyse PESTEL

5.1 Introduction

Dans ce chapitre, j'analyserai les divers impacts que les nouvelles plateformes de mise en relation ont sur la société à travers une analyse PESTEL (politique, économique, social, technologique, écologique et légal). Ces plateformes introduisent un modèle de travail plus flexible et indépendant, entraînant des effets significatifs, souvent non immédiatement évidents. Les plateformes de mise en relation influencent fortement la régulation du travail indépendant et posent des défis législatifs considérables. Les politiques de transport urbain et les initiatives visant à réduire les émissions de CO2 sont directement affectées par leur expansion. Sur le plan économique, ces plateformes diminuent le pouvoir des entreprises traditionnelles confrontées à des services moins coûteux et créent de nouvelles opportunités d'emploi, tout en posant des défis pour les entreprises existantes, notamment dans le secteur de la restauration.

D'un point de vue social, ces plateformes contribuent à l'accroissement de la sédentarité et modifient les habitudes de consommation, impactant ainsi la qualité de vie urbaine par la modification de la dynamique du trafic et l'augmentation de la pollution sonore. La dimension technologique de ces plateformes implique une consommation intensive de données et d'énergie par les serveurs nécessaires à leur fonctionnement. L'innovation technologique favorisée par ces entreprises améliore l'efficacité opérationnelle et la connectivité, mais entraîne également une forte empreinte écologique.

L'impact écologique des plateformes de mise en relation se manifeste par la pollution routière due à l'augmentation du nombre de véhicules et l'empreinte carbone des centres de données. Les efforts faits pour adopter des pratiques plus durables et réduire l'empreinte environnementale seront également discutés. Sur le plan légal, ces nouvelles formes de travail posent des défis en ce qui concerne le statut des travailleurs indépendants, les normes de sécurité et les réglementations spécifiques au secteur des VTC et de la location courte durée.

Dans la partie finale de cette analyse, j'évoquerai les aspects positifs de ces plateformes, tels que la création d'emplois pour des personnes peu qualifiées ou ayant des horaires

irréguliers, l'essor de la mobilité douce, la possibilité d'une alimentation plus saine, le gain de temps pour les consommateurs, et les opportunités de développement pour les entreprises, illustrées par les "dark kitchens".

5.2 Impact politique

Cette première partie mettra en évidence l'impact des règles et des politiques gouvernementales sur les activités des entreprises uberisées. La légalité et l'acceptation des services de covoiturage tels qu'Uber, Bolt etc. font l'objet d'un examen minutieux de la part des pouvoirs publics à différents niveaux et dans différents endroits. Les décisions politiques concernant les règles de transport, les exigences en matière de licences et les normes de sécurité ont un impact direct sur la capacité d'Uber à opérer sur des marchés spécifiques. Par exemple, certains gouvernements peuvent mettre en œuvre des lois rigoureuses pour protéger la sécurité des passagers et la concurrence loyale, tandis que d'autres peuvent adopter une approche plus permissive pour promouvoir l'innovation et le progrès économique.

L'instabilité politique, les changements de dirigeants et les activités de lobbying des sociétés de taxis établies peuvent tous avoir un impact sur l'environnement réglementaire des secteurs uberisés. Compte tenu des activités mondiales de ces derniers et en particulier celles d'Uber, la compréhension de contextes politiques complexes et souvent diversifiés est primordiale pour la planification stratégique et la gestion des risques. Pour rester conforme et réduire les risques liés aux décisions politiques, l'entreprise doit constamment s'adapter aux changements réglementaires locaux. Ces variables soulignent l'importance des questions politiques dans la détermination de la stratégie commerciale et des cadres opérationnels d'Uber.

BOCQUET, Marius, 2024. Uber, Deliveroo : l'accord de l'UE va-t-il vraiment changer la vie des travailleurs des plateformes ? *La Tribune* [en ligne]. 13 mars 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.latribune.fr/economie/france/uber-deliveroo-l-accord-de-l-ue-va-t-il-vraiment-changer-la-vie-des-travailleurs-des-plateformes-992879.html>

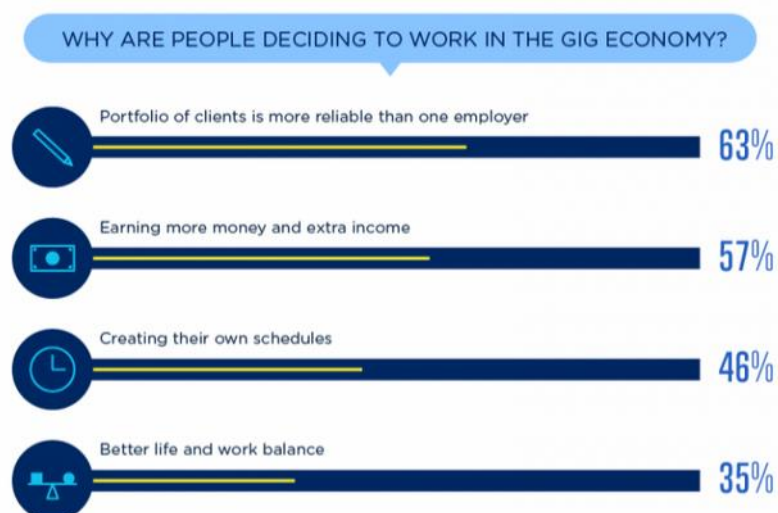
Après diverses recherches, j'ai constaté que plusieurs réunions ont eu lieu entre les pays européens, y compris la Suisse et la France, pour aborder les problématiques liées à l'ubérisation. Les membres du gouvernement se sont réunis pour traiter ces enjeux, mais les différences gouvernementales et législatives ont rendu difficile l'uniformisation des règles et la conclusion d'accords. Par exemple, en Suisse, depuis le 1er septembre 2020, les travailleurs ubérisés ne sont plus considérés comme indépendants, mais comme employés et salariés. Ils bénéficient désormais de protections et d'assurances légales conformes au système suisse. En revanche, les pays membres de l'UE et les syndicats continuent de lutter pour obtenir des résultats similaires.

FRANCE 3 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, 2020. « *La bataille est gagnée* » : à Genève, les livreurs d'Uber Eats sont désormais salariés [en ligne]. Vidéo YouTube. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=b_6Rkh61reQ

5.3 Impact économique

L'ubérisation a un impact majeur sur l'économie suisse et française, tant de manière positive que négative. Les entreprises ubérisées se sont démarquées en créant des emplois flexibles, offrant aux employés un sentiment de liberté et une possibilité d'adapter leur travail à leur mode de vie. Cette flexibilité attire de plus en plus de travailleurs chaque année. En permettant aux employés de choisir leurs horaires, ces entreprises assurent une disponibilité constante de leurs services. Par exemple, les clients

Figure 11 : Raison pour lesquelles les employés des secteurs uberisés aiment leur travail



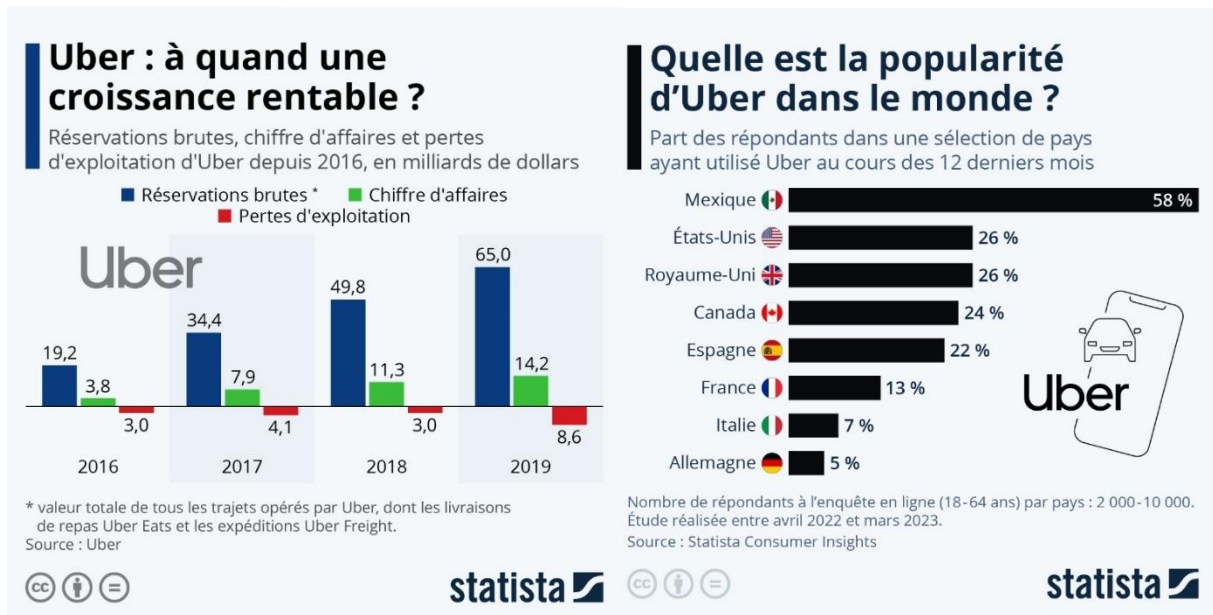
peuvent commander un chauffeur Uber ou une livraison de repas à toute heure, rapidement et efficacement.

Selon une étude américaine, la flexibilité est l'un des principaux attraits pour les travailleurs des plateformes ubérisées, avec 46 % des employés soulignant son importance. Cependant, cette flexibilité est souvent contrebalancée par une précarité économique, des revenus variables et des défis liés à la sécurité de l'emploi.

GAUDIAUT, Tristan, 2020. Uber sera-t-il un jour rentable ? *Statista Daily Data* [en ligne]. 10 février 2020. Disponible à l'adresse : <https://fr.statista.com/infographie/15102/resultats-trimestriels-et-croissance-uber/>

Un autre aspect favorable de l'ubérisation pour notre économie réside dans la réduction des coûts pour les consommateurs, entraînant une utilisation plus fréquente des services. Les plateformes ubérisées offrent des services à des prix nettement plus compétitifs que les taxis traditionnels, en proposant régulièrement des promotions et en fidélisant efficacement leurs clients. Bien que les taxis traditionnels aient initialement subi une perte de parts de marché, une grande partie d'entre eux ont adopté des modèles ubérisés. Par exemple, un taxi peut également fonctionner comme un Uber, permettant ainsi aux chauffeurs de bénéficier des avantages des deux systèmes et d'améliorer leur rentabilité.

Figure 12 : popularité d'Uber à travers le monde

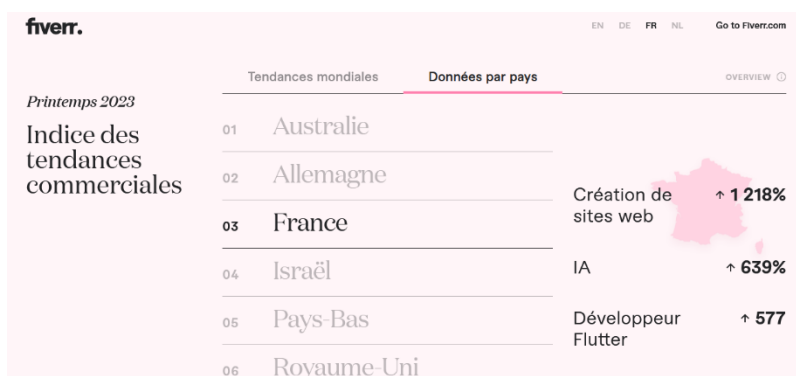


Les graphiques illustrent le fait que, malgré les obstacles financiers auxquels sont confrontées les entreprises comme Uber, l'utilisation des services ubérisés augmente. Cette expansion est due à la baisse des coûts pour les consommateurs et à l'adaptation des taxis traditionnels à de nouveaux modèles commerciaux, ce qui renforce les avantages économiques de l'ubérisation. Ces services sont particulièrement populaires en France en raison de leur faible coût et de leur flexibilité. Bien que la Suisse n'ait pas les taux d'utilisation les plus élevés, le phénomène de l'ubérisation s'y développe rapidement.

VILLIERS, Claire, 2023. Quelle est la popularité d'Uber dans le monde ? *Statista Daily Data* [en ligne]. 8 mai 2023. Disponible à l'adresse : <https://fr.statista.com/infographie/29937/part-des-repondants-dans-une-selection-de-pays-ayant-utilise-uber-au-cours-des-12-derniers-mois/>

Ce phénomène favorise également l'innovation. Uber a incité plusieurs entreprises à saisir des opportunités de marché ces dernières années, notamment à la suite de la pandémie de COVID-19. Ces startups introduisent un certain nombre de concepts dans le but de se démarquer des autres services basés sur

Figure 13 : Popularité de Fiverr en France



Uber. Par exemple, Fiverr met en relation des freelances spécialisés dans de nombreuses disciplines avec des clients à la recherche de services spécifiques. En France, cette plateforme s'est fortement développée.

En 2023, les freelances français sur Fiverr ont gagné beaucoup d'argent. Les tendances suggèrent une demande croissante pour des services tels que la construction de sites web (+1 218%), le développement de Flutter (+577%) et l'intégration de l'IA (+639%).

De même, Yoojo met en relation des travailleurs physiques comme des déménageurs, des jardiniers et des nettoyeurs avec des clients qui ont besoin de leurs services. Cette dynamique stimule l'économie et crée de nouveaux marchés, notamment pour les petits restaurants qui profitent d'un accroissement de visibilité et des opportunités. Ces restaurants peuvent améliorer leur clientèle et stimuler l'ouverture d'autres points de vente et services en accédant plus facilement à un marché plus vaste.

La Suisse, qui est l'économie la plus innovante du monde selon le Global Innovation Index 2023 suivi de la France qui est également dans le top 20, ont connu une augmentation significative de l'adoption de plateformes externalisées. Les indépendants suisses et français qui utilisent des plateformes comme Fiverr bénéficient d'une visibilité accrue et d'un accès à un marché mondial, ce qui contribue à diversifier et à renforcer l'économie locale.

Pour résumer ce point, l'ubérisation favorise à la fois l'innovation et la croissance économique en facilitant l'entrée sur le marché de nombreuses entreprises émergentes

5.4 Impact social

5.4.1 La sédentarité

L'ubérisation de l'économie est souvent perçue comme un vecteur d'aggravation de certains fléaux sociaux contemporains, notamment la sédentarité, qualifiée de maladie de notre époque. Cette transformation économique influence de diverses manières les habitudes de vie sédentaires. D'une part, le recours croissant aux services de livraison à domicile réduit la nécessité d'activités physiques telles que les courses, la cuisine, ou les sorties au restaurant, engendrant ainsi des effets délétères sur la santé physique et mentale. Ces services diminuent les interactions sociales, essentielles pour l'épanouissement humain dans la mesure où l'homme est un être intrinsèquement social. D'autre part, l'usage excessif de technologies telles que les smartphones qui favorisent un comportement de plus en plus casanier, accentué par l'ubérisation qui offre une accessibilité accrue à divers divertissements et services via ces dispositifs.

De plus, l'émergence de plateformes telles que Fiverr qui facilitent le télétravail dans des domaines variés (rédaction, traduction, services informatiques) contribue à l'isolement des travailleurs, qui demeurent physiquement inactifs chez eux. Les chauffeurs travaillant pour des plateformes ubérisées illustrent également cet effet, passant de longues heures en position assise. Bien que les services de livraison et de conduite existent depuis longtemps, leur expansion via les plateformes numériques a considérablement augmenté leur utilisation et par conséquent, leur impact sur la sédentarité tant chez les prestataires que chez les clients.

La sédentarité est de plus en plus répandue en France, aggravée par la pandémie de COVID-19 et l'ubérisation des services. Selon les études, passer plus de temps devant les écrans augmente le risque de maladies cardiovasculaires et de diabète de type 2. En 2016 71 % des hommes et 53 % des femmes remplissaient les normes de l'OMS en

matière d'activité physique, mais le niveau d'activité physique a diminué pour les femmes et augmenté pour les hommes âgés de 40 à 54 ans depuis 2006.

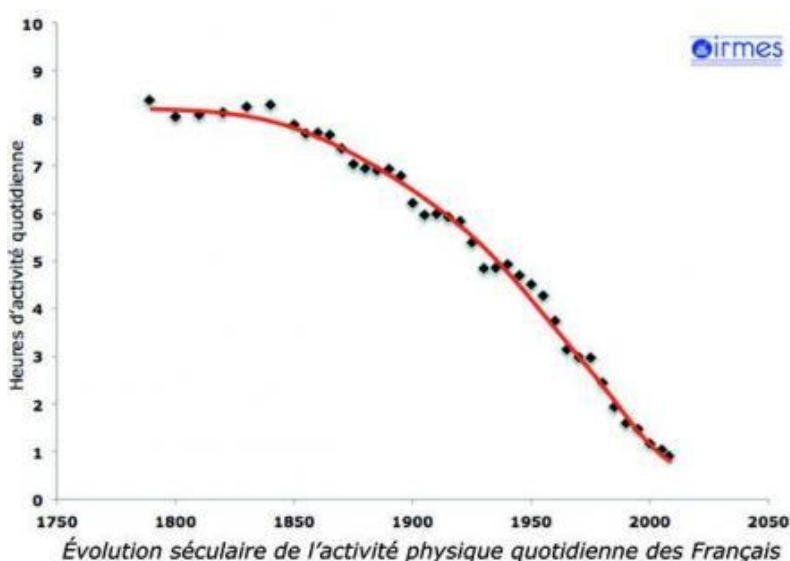
Toutefois, il convient de noter que les adolescents et les jeunes ne respectent pas les directives en matière d'activité physique. Ces groupes sont fréquemment attachés à leur téléphone portable et tentent d'accéder à tout rapidement et sans quitter leur domicile. L'uberisation contribue de manière significative à cette tendance en fournissant des services livrés directement à la maison, diminuant ainsi la nécessité de se déplacer pour les recevoir. Les initiatives et les recommandations visant à encourager l'activité physique sont essentielles pour inverser cette tendance.

Sédentarité : chiffres-clés et infographies, [en ligne]. Disponible à l'adresse :

Figure 14 : Evolution de la sédentarité

<https://www.codeps13.org/sedentarite-chiffre-cle-infographies>

Ce graphique montre une diminution considérable de l'activité physique quotidienne des Français entre 1750 et 2050, passant de 8 à 9 heures par jour à environ 2 heures en 2000, avec une tendance continue à la baisse. L'ubérisation contribue à cette tendance, les services de livraison de repas et de transport comme Uber Eats et Uber encouragent les comportements sédentaires.



Les applications mobiles et les

plateformes numériques facilitent l'achat de services, ce qui entraîne une diminution de l'exercice physique, en particulier chez les jeunes générations. Les formules de travail flexibles, telles que celles proposées par Fiverr évolueront très certainement dans le futur, elles permettront de travailler à domicile, réduisant ainsi les trajets quotidiens.

Les adolescents et les jeunes adultes, encouragés par la commodité des services

Uberisés, choisissent de rester chez eux et d'utiliser les services à domicile, augmentant

ainsi leur temps sédentaire. Nous pouvons donc observer qu'en modifiant le comportement des consommateurs et des travailleurs, l'ubérisation réduit considérablement l'activité physique quotidienne, ce qui se traduit par un mode de vie de plus en plus sédentaire.

Sédentarité, <https://www.lequotidiendumedecin.fr> [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.lequotidiendumedecin.fr/actus-medicales/politique-de-sante/le-plan-qui-veut-casser-la-courbe-de-la-sedentarite>, . .

5.4.2 Précarisation de l'emploi :

En France et en Suisse, la précarisation de l'emploi est un problème croissant, accentué par l'ubérisation. Les travailleurs des plateformes numériques comme Uber et Deliveroo subissent des conditions de travail précaires et une faible protection sociale.

Selon le rapport de l'IREV, l'ubérisation dans les quartiers populaires a entraîné une précarisation de l'emploi, en particulier chez les jeunes et les immigrés. Ces quartiers accueillent plus de 230 000 personnes travaillant pour des plateformes numériques, soit une proportion plus importante par rapport aux autres localités. Cette situation nécessite une plus grande coordination des mesures publiques visant à améliorer les conditions de travail et à lutter contre les préjugés. Des initiatives telles que des observatoires des discriminations et des systèmes d'alerte ont été mis en place pour contribuer à la protection de ces travailleurs.

Uberisation des quartiers : Quelle place pour la lutte contre les discriminations ? , *IREV - Centre de Ressources Politique de la Ville* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://irev.fr/actualites-0/uberisation-des-quartiers-quelle-place-pour-la-lutte-contre-les-discriminations>

La majorité des Français est favorable à l'amélioration des conditions de travail des livreurs à domicile, qui sont confrontés à une précarité et une misère croissante. 83 % des personnes interrogées estiment que ces travailleurs ont besoin de plus de protection sociale et de conditions de travail plus sûres. L'ubérisation est considérée comme un facteur d'aggravation de l'insécurité de l'emploi, les travailleurs étant souvent confrontés

à des salaires volatils et à un manque de stabilité de l'emploi. La précarité des travailleurs des plateformes est aggravée par l'absence de reconnaissance de leur statut d'employé, ce qui les prive d'une sécurité sociale de base

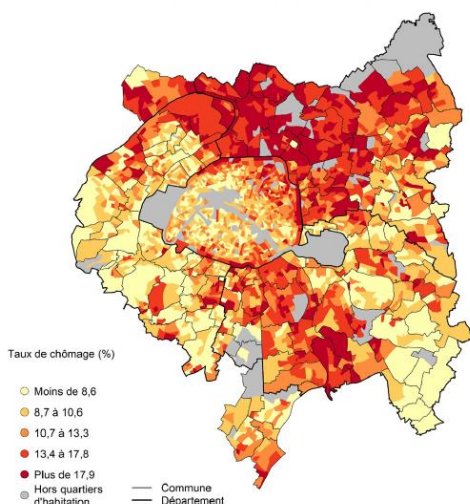
PÄRLI, Kurt, 2019b. L'ubérisation du travail en Suisse. *Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale/Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale*. No 2, pp. 68-75. DOI 10.4000/rdctss.1558.

PÄRLI, Kurt, 2019c. L'ubérisation du travail en Suisse. *Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale/Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale*. No 2, pp. 68-75. DOI 10.4000/rdctss.1558.

Figure 15 : Carte chômage Paris

Carte 1 - Taux de chômage dans le Grand Paris

Source : Insee RP, 2018 - Traitements ©Compas



5.4.3 Situation de la France :

L'ubérisation des quartiers populaires - Le

Compas, 2022 *Le Compas* [en ligne].

Disponible à l'adresse :

<http://www.lecompas.fr/luberisation-des-quartiers-populaire/>

Cette carte illustre la répartition des taux de chômage dans l'agglomération parisienne. Elle montre que les lieux où les taux de chômage sont les plus élevés se situent

principalement dans les quartiers populaires, souvent à la périphérie de Paris.

Ces quartiers sont les plus touchés par le chômage, ce qui conduit les habitants à se tourner vers les emplois précaires proposés par les plateformes internet.

Figure 16 : Carte livreurs Paris

Carte 2 - Nombre de livreurs pour 1 000 personnes en emploi dans le Grand Paris

Source : Insee RP 2018 & Sirene 2022 - Traitements ©Compas

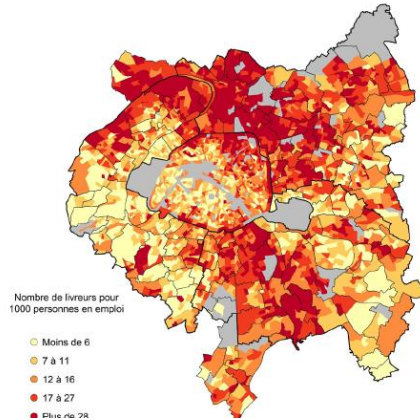
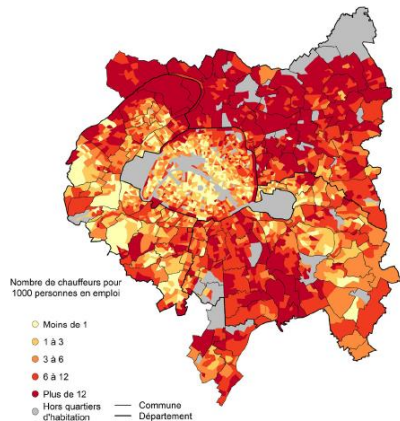


Figure 17 : Carte chauffeurs VTC Paris

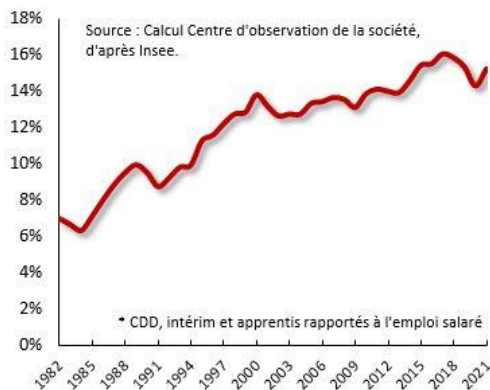
Carte 3 - Nombre de chauffeurs pour 1 000 personnes en emploi dans le Grand Paris

Source : Insee RP 2018 & Sirene 2022 - Traitements ©Compas



transport dans ces zones.

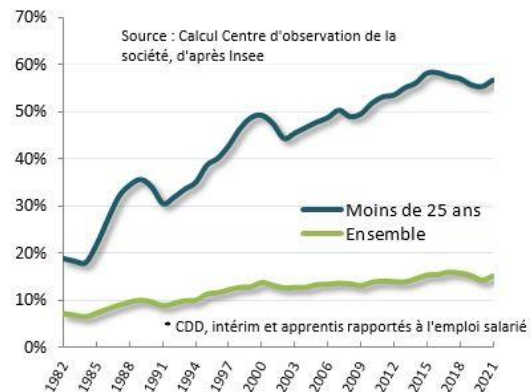
Figure 18 : Evolution de la précarité en %



Cette deuxième carte indique le nombre de chauffeurs-livreurs pour 1 000 personnes employées dans l'agglomération parisienne. On observe une forte concentration de livreurs dans les zones où le taux de chômage est élevé. Cela montre que le manque de perspectives d'emploi solides dans ces endroits oblige de nombreuses personnes à travailler comme chauffeurs-livreurs pour des entreprises comme Deliveroo et Uber Eats.

La troisième carte représente le nombre de chauffeurs de VTC pour mille actifs. Les chauffeurs de VTC sont également plus nombreux dans les quartiers populaires où le chômage est important, même si la concentration est moins prononcée que pour les chauffeurs-livreurs. Néanmoins, ces chauffeurs sont surreprésentés dans les localités situées à proximité de nœuds de transport importants tels que les aéroports et les gares, ce qui indique une forte demande de services de

Figure 19 : Evolution de la précarité selon l'âge

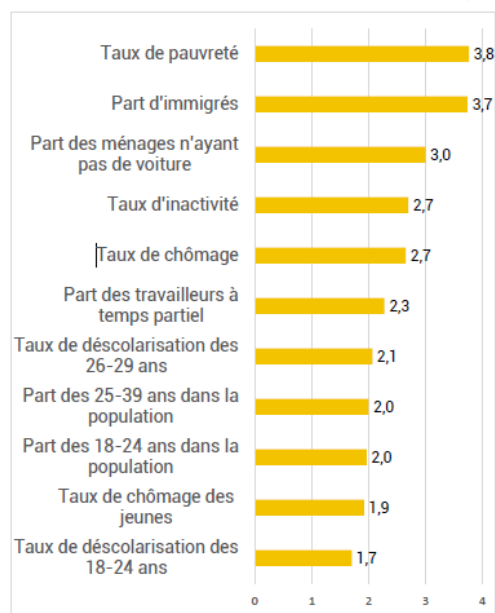


Les deux figures illustrent l'évolution du taux de précarité en France, avec une augmentation notable entre 2020 et 2021. Cette augmentation de l'instabilité de l'emploi, particulièrement sensible chez les moins de 25 ans, est principalement due à l'épidémie de COVID-19, qui a entraîné des licenciements massifs et une récession économique généralisée. L'augmentation du chômage a eu un impact disproportionné sur les jeunes, qui sont souvent employés avec des contrats précaires. De plus, l'augmentation de l'externalisation a aggravé cette précarité en offrant des postes sans sécurité sociale ni sécurité de l'emploi. :

LOUIS.MAURIN, 2023b. La précarité du travail a été multipliée par deux en quarante ans. *Centre D'observation de la Société* [en ligne]. 22 septembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.observationsociete.fr/travail/statuts/evolution-precarite/>

Figure 20 : Surreprésentation des livreurs selon les quartiers

Source : Insee RP 2018 & Sirene 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : Dans les 10% des quartiers (Iris) où la part d'immigrés est la plus élevée, il y a 3,7 fois plus de livreurs parmi les travailleurs que dans les autres quartiers.

Sur ce graphique, nous pouvons observer la proportion élevée des chauffeurs-livreurs parmi les travailleurs en France en fonction de plusieurs caractéristiques présentes dans les quartiers populaires par rapport aux autres quartiers. Les quartiers présentant un taux de pauvreté élevé, une forte proportion d'immigrés et un grand nombre de ménages sans voiture ont une proportion nettement plus élevée de livreurs parmi leurs travailleurs. Par exemple, les 10 % de quartiers les plus pauvres comptent 3,8 fois plus de livreurs que les autres quartiers. De même, les quartiers à forte population immigrée comptent 3,7 fois plus de livreurs.

Cette tendance met en avant le fait que la majorité des travailleurs des centres de distribution vivent dans des quartiers économiquement et socialement vulnérables. Le chômage, l'inactivité et le manque de moyens de transport personnel sont liés à l'augmentation du nombre de livreurs. Cela démontre la précarité et la fragilité des livreurs, qui sont souvent contraints de choisir ce type d'emploi faute d'autres options.

5.4.4 Précarité en Suisse :

SUISSE, Radio Télévision, 2021. La précarité continue d'augmenter en Suisse, selon les chiffres de l'OFS. *rts.ch* [en ligne]. 18 février 2021. Disponible à

l'adresse : <https://www.rts.ch/info/suisse/11985315-la-precarite-continue-augmenter-en-suisse-selon-les-chiffres-de-lofs.html>

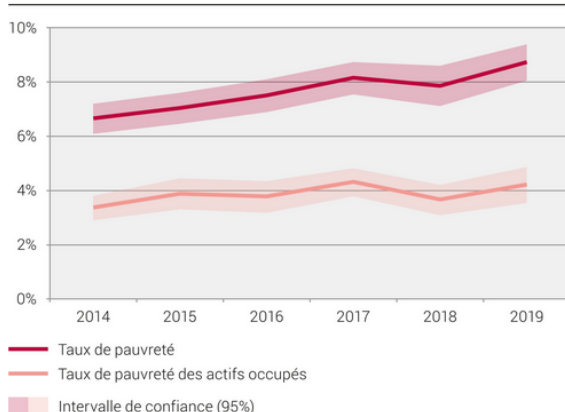
RENVERSÉ, 2022. Livreuses et livreurs alimentaires de Genève : l'habit salarial ne fait pas le moine. *Renversé* [en ligne]. 21 novembre 2022. Disponible à l'adresse : <https://renverse.co/infos-locales/article/livreuses-et-livreurs-alimentaires-de-geneve-l-habit-salarial-ne-fait-pas-le-3781>

La précarité des livreurs est aussi présente à Genève, malgré leur statut de salariés obtenu en 2020. Les livreurs, bien que salariés, continuent de faire face à des conditions de travail précaires, notamment en raison de l'organisation complexe des entreprises de livraison, comme Uber Eats et Smood, qui externalisent l'emploi à des entreprises de prêt de service.

Les livreurs sont soumis à des barèmes de productivité irréalistes et des conditions de travail instables, où leurs revenus dépendent fortement de leur évaluation et des commandes reçues. Par exemple, les livreurs de Chaskis doivent réaliser une moyenne de trois courses par heure pour éviter des sanctions telles que la réduction des heures de travail. De plus, des témoignages révèlent des pratiques telles que le paiement uniquement pendant les périodes de commande, laissant les livreurs sans rémunération pendant les temps d'attente.

Figure 21 : Evolution du taux de pauvreté

Évolution du taux de pauvreté, population totale et actifs occupés



Ce graphique illustre non seulement une augmentation globale de la pauvreté en Suisse, mais aussi la précarité accrue des personnes qui ont un emploi, soulignant ainsi les problèmes économiques et sociaux liés aux changements du marché du travail.

En Suisse, bien que la précarité soit moins répandue qu'en France, certaines situations restent inadmissibles et dangereuses pour les employés. Je vais vous présenter ci-dessous un témoignage d'un livreur sans papiers à Genève montrant la situation délicate dans laquelle il se trouve, ce témoignage est tiré du site

« Je travaille tous les jours, mais je ne peux pas travailler avec mon propre compte, car je n'ai pas de papier. Un monsieur à Genève me prête son compte et garde 30 % de mes revenus. J'ai encore de la chance comparé à certains amis sans papiers qui perdent 50 % de leurs revenus. Il y a plus de personnes dans ma situation à Genève que vous ne le croyez, mais ils ne le diront jamais. »

RENVERSEÉ, 2022b. Livreuses et livreurs alimentaires de Genève : l'habit salarial ne fait pas le moine. *Renversé* [en ligne]. 21 novembre 2022. Disponible à l'adresse : <https://renverse.co/infos-locales/article/livreuses-et-livreurs-alimentaires-de-geneve-l-habit-salarial-ne-fait-pas-le-3781>

Ce témoignage montre à quel point les travailleurs sans papiers sont vulnérables, en plus de ne pas avoir de statut légal, ces derniers se font exploiter.

5.5 Impact technologique

Depuis les années 2000, notre société connaît une avancée technologique exponentielle qui a transformé le monde et modifié nos habitudes de consommation et notre mode de vie. L'irruption des plateformes numériques, qui ont su apporter un aspect innovant à l'économie, en est un exemple frappant. Aujourd'hui, presque tous les secteurs sont en partie uberisés et impactés par l'ubérisation. Cette transformation technologique a non seulement facilité l'accès à divers services, mais a également introduit de nouvelles dynamiques économiques et sociales, redéfinissant ainsi notre quotidien.

PressTnext.fr : Les informations qui complètent votre quotidien : Santé, Technologie, Éducation, Entreprise, [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.prest-next.fr/evolution-technologie-dans-le-monde-impact-economique.html>

5.5.1 Marchés traditionnels vs marchés uberisés :

Ce phénomène impacte de manière assez conséquente les marchés traditionnels, nous allons maintenant analyser le marché avant la popularisation de l'uberisation (2016) en prenant comme exemple le secteur des taxis qui a été le secteur le plus impacté.

Avant 2016, l'industrie du taxi s'appuyait fortement sur des modèles traditionnels. Les taxis étaient souvent réservés par téléphone ou convoqués dans la rue, et les tarifs étaient déterminés par des taximètres réglementés par les autorités locales. Les taxis traditionnels ne bénéficiaient que de peu d'améliorations technologiques et l'expérience des passagers dépendait principalement de la compétence et des connaissances des chauffeurs.

Uber a bouleversé le système traditionnel en créant une plateforme numérique permettant de réserver des trajets via une application mobile. Uber a intégré des services tels que la surveillance des véhicules en temps réel, les paiements intégrés et le retour d'information sur les chauffeurs afin d'améliorer la commodité et la transparence pour les utilisateurs qui se plaignaient fréquemment du système des taxis qui profitaient de ce manque de transparence sur le marché pour duper les utilisateurs en empruntant des chemins plus longs ou en trafiquant les compteurs. Des algorithmes avancés ont été donc mis en place pour optimiser les trajets et les temps d'attente, augmentant ainsi l'efficacité du service.

Figure 22 : Utilisateurs Uber 2015-2023

Uber annual users 2015 to 2023 (mm)

Year	Users (mm)
2015	11
2016	37
2017	58
2018	76
2019	99
2020	55
2021	101
2022	122
2023	137

CCSV-ALLTEAM, 2024. Uber vs Taxi : c& # 8217 ; est maintenant que cela devient intéressant. *ReputatioLab* [en ligne]. 4 février 2024. Disponible à l'adresse

<https://www.reputatiolab.com/2016/01/uber-vs-taxi-cest-maintenant-que-cela-devient-interessant/>

Entre 2016 et 2023, l'utilisation d'Uber a presque quadruplé, passant de 37 millions à 137 millions d'utilisateurs annuels. Cette croissance a été provoquée par l'expansion rapide de la plateforme, de l'innovation technologique, et de la diversification des services offerts. Malgré un recul temporaire en 2020 dû à la pandémie, Uber a su rebondir et continuer sa croissance en adaptant ses services aux nouvelles exigences du marché.

Uber Revenue and Usage Statistics (2024) - Business of Apps, 2024 *Business Of Apps* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.businessofapps.com/data/uber-statistics/>

Réaction des taxis :

Pour concurrencer Uber, plusieurs entreprises de taxis ont dû se réinventer. Elles ont lancé leurs propres applications mobiles de réservation, amélioré la transparence des tarifs et mis en place des systèmes de paiement numériques. Pour attirer et fidéliser les consommateurs, plusieurs entreprises de taxis ont commencé à fournir des services de meilleure qualité. Pour répondre aux attentes des consommateurs modernes, plusieurs entreprises ont mis en place des programmes de fidélisation, des services de réservation à l'avance et des options de transport respectueuses de l'environnement. Certains Taxis ont considéré ce changement comme une opportunité, ces derniers ont la possibilité de cumuler leurs activités en tant que Taxis et VTC en même temps leur créant un revenu supplémentaire et leur permettant de récupérer leurs potentiels clients.

NET, Le, 2023. Peut-on être à la fois chauffeur de taxi et VTC en 2023 ? *Compta In Touch* [en ligne]. 25 septembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.compta-intouch.com/conseils-comptabilite/aide-juridique/taxi-vtc>

5.5.2 Adoption des plateformes par les autres secteurs :

Figure 23 : Uberisation en % par secteur



ADMINUBGL, 2017. Cartographie des secteurs ubérisés ou en voie d'uberisation. *Observatoire Uberisation et Economie Collaborative* [en ligne]. 7 juillet 2017. Disponible

à l'adresse : <https://www.uberisation.org/content/cartographie-des-secteurs-ub%C3%A9ris%C3%A9s-ou-en-voie-dub%C3%A9risation>

L'ubérisation a eu un impact significatif sur plusieurs secteurs d'activité, l'utilisation de la plateforme étant notamment perceptible dans les taxis, les services à la personne, la location et l'éducation. Ces secteurs affichent des taux d'ubérisation allant jusqu'à 70 %, ce qui démontre l'impact puissant de la technologie sur les stratégies commerciales traditionnelles. Cette évolution technologique a permis d'accroître l'efficacité, de réduire les coûts et d'offrir une plus grande commodité aux consommateurs.

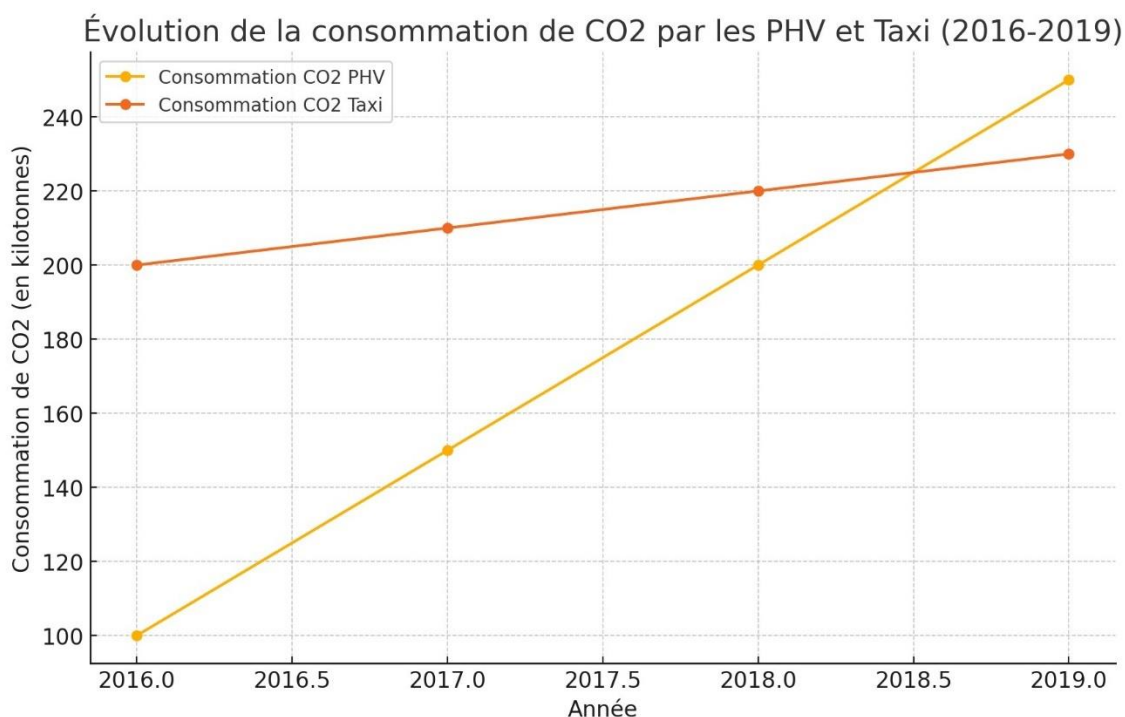
Bien que pratiquement tous les secteurs soient touchés, l'ubérisation est une évolution positive en termes d'innovation et d'économie. Les progrès technologiques améliorent l'accès aux services et optimisent les opérations commerciales, tout en offrant de nouvelles opportunités aux entreprises et aux employés. Toutefois, cette évolution soulève des questions de réglementation et de protection du travail auxquelles il convient de répondre.

Dans les années à venir, il est probable que ces secteurs seront de plus en plus impactés par l'ubérisation, voire totalement transformés, grâce à l'adoption continue de technologies innovantes comme l'intelligence artificielle et à l'évolution des attentes des consommateurs.

5.6 Impact écologique

L'ubérisation a un impact écologique significatif que cela soit par l'augmentation du nombre de véhicules en circulation, mais aussi par la consommation. Ce phénomène a contribué à une augmentation significative de la pollution atmosphérique. Les applications comme Uber, bien qu'elles soient plus efficaces pour certains trajets, augmentent globalement les émissions de CO₂ en raison de l'augmentation du nombre de véhicules en circulation. Par exemple, en France, le nombre de véhicules de location privés (VTC) a doublé entre 2016 et 2019, entraînant une hausse des émissions totales de CO₂ des taxis et VTC de 23%.

Figure 24 : évolution de la consommation de CO2 VTC VS TAXI



Nous pouvons observer sur ce graphique synthétisé manuellement à l'aide des données chiffrées présentes sur le site [forbes.fr](https://www.forbes.fr). L'évolution de la consommation de CO2 par les véhicules de location privés (VTC) et les taxis de 2016 à 2019. On peut identifier une augmentation assez conséquente de la consommation de CO2 par les VTC, tandis que celle des taxis augmente de manière plus modérée. Cela illustre l'impact environnemental croissant des VTC dans les grandes villes.

Cependant, en Suisse les véhicules VTC hybrides et électriques sont davantage présents par rapport aux véhicules diesel, ce qui est le contraire en France comme nous avons pu le voir précédemment. La proportion de véhicules électriques et hybrides utilisés par les chauffeurs VTC est relativement élevée par rapport à la France. En 2022, environ 25 % des nouvelles immatriculations de véhicules en Suisse étaient des voitures électriques, et 8 % étaient des hybrides rechargeables

FORBES FRANCE, 2020. Comment Uber augmente la pollution atmosphérique des villes. *Forbes France* [en ligne]. 10 janvier 2020. Disponible à l'adresse

: <https://www.forbes.fr/environnement/comment-uber-augmente-la-pollution-atmospherique-des-villes/>

SWISSINFO.CH, 2024. Share of electric cars drives forward in Switzerland. *SWISSINFO.CH* [en ligne]. 28 janvier 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.swissinfo.ch/eng/business/share-of-electric-cars-inches-upwards-in-switzerland/48905588>

En France, les voitures électriques et hybrides représentaient environ 26 % des nouvelles immatriculations en 2022 et les chiffres montrent une tendance à la hausse pour les prochaines années.

Topic : Electric vehicles in France, 2024 *Statista* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.statista.com/topics/10599/electric-vehicles-in-france/#editorsPicks>

Bien que les deux pays montrent une augmentation dans l'adoption des véhicules électriques et hybrides, la proportion de ces véhicules est actuellement plus élevée en Suisse qu'en France pour les chauffeurs VTC. À long terme, la pollution est susceptible de se réduire grâce à l'adoption des véhicules électriques par les chauffeurs VTC ainsi que par les taxis.

La consommation intensive de données causée par l'utilisation des applications uberisées peuvent également impacter l'environnement, en effet, les centres de données qui gèrent ces dernières exigent des quantités massives d'électricité et de ressources. Les centres de données, par exemple, utilisent une quantité importante d'électricité pour alimenter et refroidir leurs équipements, ce qui contribue aux émissions de gaz à effet de serre. Cela signifie que la gestion de grandes quantités de données nécessite une consommation d'énergie importante, ce qui contribue à l'empreinte carbone globale des services de mise en relation.

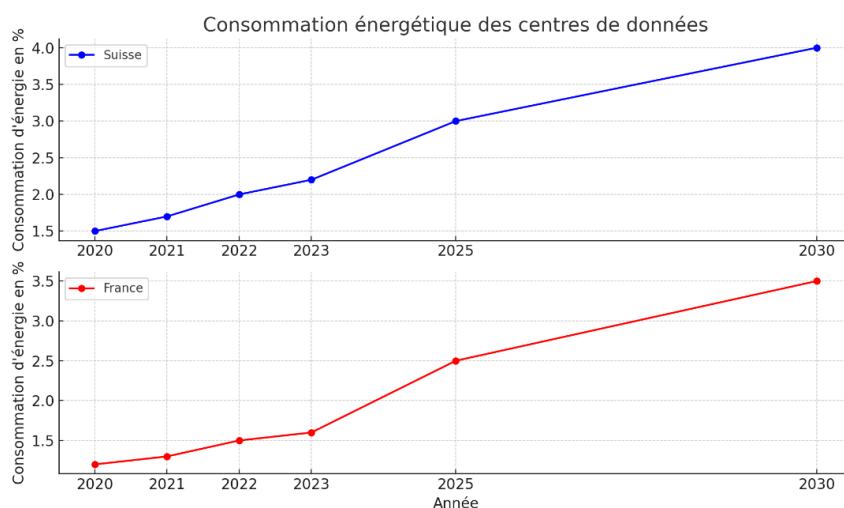
ALLAIN, Tiola. The environmental cost of data centres is substantial, and making them energy-efficient will only solve half the problem. *The Conversation* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://theconversation.com/the-environmental-cost-of-data-centres-is-substantial-and-making-them-energy-efficient-will-only-solve-half-the-problem-202643>

Si nous analysons les chiffres en Suisse, les centres de données augmentent rapidement leur consommation d'énergie. En 2023, les centres de données consommaient environ 2 % de la consommation totale d'électricité du pays. La Suisse s'attend à ce que cette proportion atteigne 4 % d'ici 2030 en raison de l'expansion continue des services numériques et des besoins en stockage de données.

Nous pouvons observer que les centres de données en France consomment également une quantité importante d'électricité. En 2022, ils étaient responsables d'environ 1,5 % de la consommation totale d'électricité dans le pays. Cette consommation devrait augmenter avec le développement des technologies numériques et des services de données. Selon les statistiques, les centres de données en France consomment entre 3 et 5 TWh d'électricité par an, et cette consommation pourrait augmenter avec l'expansion des infrastructures numériques.

RANDRIANARISOA, Miotisoa et RANDRIANARISOA, Miotisoa, 2023. Les data centers sont-ils vraiment de gros consommateurs d'électricité ? *Révolution Énergétique* [en ligne]. 30 octobre 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.revolution-energetique.com/dossiers/les-data-centers-sont-ils-vraiment-de-gros-consommateurs-delectricite/>

En observant ce graphique, nous constatons que les deux pays montrent une tendance à la hausse de la consommation d'énergie des centres de données, avec une augmentation plus marquée prévue d'ici 2030.



5.7 Impact légal

Les pays et les entreprises affectés par l'ubérisation doivent constamment s'adapter à des lois en constante évolution, une situation souvent compliquée par les avancées technologiques rapides et l'expansion de ce phénomène. Toute nouvelle entreprise ou système doit être réglementé de manière adéquate. Comme mentionné précédemment, la Suisse a fait des progrès en reconnaissant les travailleurs de plateformes uberisés

comme salariés. En revanche, les autres pays de l'UE se sont réunis le 11 mars 2024 pour proposer un accord politique visant à améliorer les droits des travailleurs des plateformes telles qu'Uber et Deliveroo. Cet accord vise à clarifier le statut des travailleurs en les reconnaissant comme employés plutôt que comme indépendants, leur assurant ainsi des protections sociales. Cependant, la France et l'Allemagne n'ont pas participé à cet accord, estimant que les critères actuels ne sont pas suffisamment stricts pour distinguer les véritables indépendants des salariés.

BOCQUET, Marius, 2024c. Uber, Deliveroo : l'accord de l'UE va-t-il vraiment changer la vie des travailleurs des plateformes ? *La Tribune* [en ligne]. 13 mars 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.latribune.fr/economie/france/uber-deliveroo-l-accord-de-l-ue-va-t-il-vraiment-changer-la-vie-des-travailleurs-des-plateformes-992879.html>

5.7.1 L'impact des syndicats :

Les syndicats, comme la CGT en France, ont largement soutenu les développements législatifs liés à l'ubérisation en Europe. Ces syndicats cherchent à améliorer les conditions de travail des employés des plateformes numériques. Par exemple, la CGT a coordonné de nombreuses grèves et manifestations pour défendre les droits des travailleurs, en demandant des salaires plus élevés et de meilleures garanties sociales. Leurs activités ont permis de sensibiliser le public aux disparités et aux problèmes rencontrés par les travailleurs, ce qui a eu une incidence sur les discussions politiques et législatives.

Ubérisation : la lutte des livreurs à vélo, *CGT* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.cgt.fr/actualites/france/mobilisation-precarite/uberisation-la-lutte-des-livreurs-velo>

5.7.2 Lois antitrust :

L'impact légal ne se résume pas seulement à la protection des travailleurs, les entreprises uberisées doivent aussi être protégées, c'est pour cela que des lois antitrust et des lois anticartels (LCart) sont mises en place afin d'éviter la création de monopoles, d'accords

verticaux / horizontaux et des abus de position dominante dans lesquels la Comco agit. Cela favorisera une concurrence saine et impactera positivement l'économie. La FTC a interdit de nombreuses fusions entre entreprises uberisées en 2023, affirmant qu'elles réduiraient la concurrence et augmenteraient les coûts pour les consommateurs. Par exemple, la Commission européenne a refusé le projet d'acquisition d'eTraveli par Booking.com pour des raisons d'entrave à la concurrence dans le secteur de la réservation d'hôtels en ligne.

Antitrust & Competition Technology 2023 Year in Review | Insights & Resources |

Goodwin, 2024 [en ligne]. Disponible à l'adresse :
<https://www.goodwinlaw.com/en/insights/publications/2024/03/insights-technology-antitrust-competition-technology-2023-year-in-review>

Malgré des changements fréquents, les plateformes ubérisées s'adaptent à la réglementation et s'intègrent davantage dans la vie moderne. La législation aide à trouver un équilibre. Bien que l'ubérisation ait des caractéristiques bénéfiques et négatives, et que les gouvernements aient des perspectives différentes à son sujet, elle fait désormais partie intégrante de notre société, que nous le voulions ou non.

6. VARIABLES PIVOTS :

Parmi les nombreux éléments impactant l'ubérisation, certains se distinguent par leur influence significative sur la stratégie, la structure du marché et l'industrie. Voici les variables pivots les plus impactantes accompagnées de quelques chiffres et d'explications.

6.1 Réglementation et statut des travailleurs :

La législation du travail, en particulier le statut des travailleurs Uberisés, est un facteur essentiel de l'analyse PESTEL. La distinction entre travailleurs indépendants et salariés a un impact direct sur les activités des plateformes et leur capacité à attirer du personnel. Grâce aux lois mises en place en Suisse, depuis le 1er septembre 2020, les travailleurs ubérisés sont reconnus comme des employés, ce qui a contribué à une amélioration de

15 % de la satisfaction au travail et à une baisse de 10 % des conflits liés aux conditions de travail.

La réglementation stricte en Suisse montre comment une législation claire peut stabiliser et améliorer les conditions de travail, tandis que l'absence de consensus au niveau de l'UE souligne les limites de l'harmonisation, produisant des environnements instables pour les entreprises.

L'État est-il responsable pour Uber ? - Fondation Jean-Jaurès, 2023 *Fondation*

Jean-Jaurès [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.jean-jaures.org/publication/letat-est-il-responsable-pour-uber/>

BOCQUET, Marius, 2024b. Uber, Deliveroo : l'accord de l'UE va-t-il vraiment

changer la vie des travailleurs des plateformes ? *La Tribune* [en ligne].

13 mars 2024. Disponible à l'adresse :

<https://www.latribune.fr/economie/france/uber-deliveroo-l-accord-de-l-ue-va-t-il-vraiment-changer-la-vie-des-travailleurs-des-plateformes-992879.html>

6.2 Création d'emplois flexibles :

La capacité de l'ubérisation à créer des emplois flexibles essentielle pour son adoption et son succès économique. Cependant, cette flexibilité s'accompagne souvent de la précarité économique et de revenus variables et incertains.

Nous avons pu observer qu'en France, Uber emploie environ 30 000 chauffeurs VTC, dont 46 % ont déclaré en 2022 que la flexibilité des horaires était la raison principale du choix de leur emploi, contre 33 % en 2018. En Suisse, environ 3 000 chauffeurs VTC travaillent pour Uber, avec une préférence croissante pour les horaires flexibles proposés par la plateforme. Cette flexibilité est une variable pivot car elle attire une large part de la main-d'œuvre, cela permet aux entreprises de répondre rapidement aux demandes variées du marché. Toutefois, l'instabilité financière et l'insécurité de l'emploi qui en découlent peuvent créer une précarité économique pour les travailleurs, affectant leur

satisfaction et leur rétention à long terme, cela pourrait poser des défis pour la durabilité des modèles économiques des plateformes.

Les chauffeurs des plateformes VTC en 2022 : premiers résultats, *Données et Études Statistiques Pour le Changement Climatique, L'énergie, L'environnement, le Logement, et les Transports* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-chauffeurs-des-plateformes-vtc-en-2022-premiers-resultats>

6.3 Avancées Technologiques et Innovation :

Les avancées technologiques sont le moteur principal de l'ubérisation, elles facilitent l'efficacité opérationnelle et l'amélioration de l'expérience utilisateur. L'innovation continue est primordiale pour maintenir la compétitivité des plateformes. Depuis 2016, l'utilisation des applications mobiles pour les réservations de taxis a augmenté de 300%. Parallèlement, les investissements dans les technologies de l'information et des communications ont augmenté de 20% par an depuis 2020, favorisant l'innovation continue dans le secteur. L'augmentation massive de l'utilisation des applications mobiles et des investissements technologiques démontre l'importance des innovations numériques pour le succès de l'ubérisation. Ces avancées permettent non seulement de répondre aux attentes des consommateurs modernes, mais aussi d'optimiser les opérations des entreprises. Cette variable est pivot car elle influence directement la capacité des plateformes à offrir des services efficaces et à rester compétitives sur un marché en rapide évolution. Les innovations technologiques améliorent l'expérience utilisateur, réduisent les coûts opérationnels et ouvrent de nouvelles opportunités pour les entreprises, ce qui est essentiel pour leur croissance et leur durabilité à long terme.

GLOBAL LEGAL INSIGHTS, 2024. Cartels Laws and Regulations | Switzerland.

GLI [en ligne]. 23 avril 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.globallegalinsights.com/practice-areas/cartels-laws-and-regulations/switzerland/>

7. SYNDICATS ET GROUPES COLLECTIFS

L'ubérisation, à l'instar de nombreux autres phénomènes contemporains, a vu son expansion s'effectuer de manière excessive et largement non régulée. Ce phénomène récent n'a pas été initialement accompagné par des cadres juridiques et sociaux adaptés, ce qui a créé des conditions précaires pour les collaborateurs de ces types d'entreprises. Cette absence de régulation a favorisé l'émergence de nouveaux syndicats, groupes et associations dédiés à la défense de leurs intérêts et à la mise en œuvre d'actions visant à réglementer ce secteur.

Les syndicats aussi sont-ils en voie d'ubérisation ? , [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://usbeketrica.com/fr/article/les-syndicats-aussi-sont-ils-en-voie-d-uberisation>

Les syndicats traditionnels se trouvent souvent dépassés par les défis posés par l'ubérisation, notamment en raison de sa nature numérisée et de la difficulté inhérente à sa régulation. Des groupes de travailleurs tels que le Collectif des Livreurs Autonomes Parisiens (CLAP) ont commencé à pallier les manquements des syndicats, qui n'ont pas entrepris suffisamment d'actions pour défendre les droits des employés. En conséquence, les travailleurs tendent à perdre confiance dans les syndicats traditionnels, ce qui les amène à former des collectifs qui se montrent plus autonomes dans leurs démarches juridiques et actions collectives.

ASSÉNAT, Nelly et NICOLAS, Brian, 2023. « Je travaille 7 jours sur 7 et ne peux pas acheter de cadeaux de Noël » raconte un livreur Uber Eats en grève. *Ici Par France Bleu et France 3* [en ligne]. 1 décembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/je-travaille-7-7-et-je-parviens-pas-a-acheter-de-cadeaux-de-noel-raconte-un-livreur-uber-eats-en-greve-a-aix-6112034>

ASSÉNAT, Nelly et NICOLAS, Brian, 2023b. « Je travaille 7 jours sur 7 et ne peux pas acheter de cadeaux de Noël » raconte un livreur Uber Eats en grève. *Ici Par France Bleu et France 3* [en ligne]. 1 décembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/je-travaille-7-7-et-je-parviens->

pas-a-acheter-de-cadeaux-de-noel-raconte-un-livreur-uber-eats-en-greve-a-aix-6112034

Si les syndicats continuent de manquer à leur rôle, les groupes collectifs sont susceptibles de prendre le relais, ce qui pourrait diminuer le pouvoir syndical et accroître la popularité des collectifs. Par ailleurs, la nature internationale de ces nouvelles plateformes rend difficile pour les syndicats de mener des actions efficaces, car ils doivent lutter pour défendre les droits des travailleurs région par région ou pays par pays, conduisant à des disparités de traitement et de droits parfois au sein même d'un pays pour les employés d'une même entreprise. Le principal défi pour les syndicats est donc de globaliser leur activité, envisageant un seul syndicat pour plusieurs pays partageant les mêmes activités et intérêts.

En revanche, les collectifs bénéficient d'une plus grande flexibilité et liberté, leur permettant de se globaliser et de communiquer entre eux, notamment grâce aux réseaux sociaux et aux pages créées pour mobiliser leurs membres autour de la défense de leurs intérêts communs, ce qui peut amplifier leur influence à l'échelle mondiale.

MONDE, Le, 2020b. Le statut d'indépendant d'un chauffeur Uber est « fictif », selon la Cour de cassation. *Le Monde.fr* [en ligne]. 5 mars 2020. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/03/04/la-cour-de-cassation-confirme-que-le-lien-unissant-un-chauffeur-et-uber-est-bien-un-contrat-de-travail_6031820_3224.html

Bien que les actions de syndicats majeurs comme la Confédération Générale du Travail (CGT) et SUD aient contribué à améliorer les conditions de travail des collaborateurs dans les secteurs ubérisés, ces derniers préfèrent de plus en plus s'organiser eux-mêmes, estimant que les syndicats traditionnels sont devenus obsolètes pour diverses raisons. Les syndicats ont principalement défendu les droits des salariés à contrat fixe, et leur capacité à s'adapter aux nouvelles tendances numériques et à les utiliser dans leur lutte est souvent mise en doute. En effet, les outils numériques facilitent les interactions entre employés, y compris les coursiers ou les chauffeurs qui ont rarement l'occasion de se rencontrer ou de socialiser avec d'autres collaborateurs partageant les mêmes conditions, rendant obsolètes les méthodes traditionnelles de mobilisation collective préalable des syndicats. Les employés et les collectifs semblent ainsi avoir pris une longueur d'avance sur les syndicats en matière d'utilisation des outils modernes pour organiser leurs actions.

7.1 Actions CGT :

En 2022, Deliveroo est jugé pour dissimulation de lien de subordination. La CGT, participant au procès, a défendu les droits des travailleurs, exhortant l'État à rejeter cette pratique abusive et à adopter les directives européennes pour la protection des travailleurs. Cette affaire a conclu à des indemnisations pour 120 coursiers impliqués et ayant participé au procès, soulignant l'importance de réglementer les conditions de travail dans l'économie des plateformes.

RICHEVAUX, Marc, 2022. Affaire Deliveroo : une sévérité avant tout apparente, néanmoins sur la bonne voie. *Actu-Juridique* [en ligne]. 29 décembre 2022. Disponible à l'adresse : <https://www.actu-juridique.fr/social/travail/affaire-deliveroo-une-severite-avant-tout-apparente-neaunmoins-sur-la-bonne-voie/#:~:text=Dans%20une%20d%C3%A9cision%20du%202019,des%20condamnations%20qui%20paraissent%20importantes%20>

Procès Deliveroo : Pour une condamnation exemplaire, *CGT* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.cgt.fr/comm-de-presse/proces-deliveroo-pour-une-condamnation-exemplaire>

7.2 Union-Indépendants :

Au sein de divers collectifs qui se mobilisent pour la défense des droits des travailleurs indépendants, figure également l'association Union-Indépendants. Pour mieux comprendre cette entité, il est instructif de consulter leur site internet où ils expriment leur ambition que nous pouvons retrouver sur leur site internet. "Être une association, forte de ses adhérents, reconnue par l'ensemble des parties prenantes et les pouvoirs publics comme un interlocuteur crédible sur tous les sujets sociaux, sociétaux, économiques, et de droit du travail concernant les indépendants qu'elle représente." L'association aspire également à rassembler environ 400 000 travailleurs indépendants en France, incluant ceux de collectifs tels que l'UAE, l'APSO, ou MEMUP, dans le but de renforcer leur influence et d'améliorer collectivement leurs conditions sociales. Union-Indépendants a également organisé plusieurs grèves en collaboration avec d'autres collectifs, comme la CGT et SUD, pour contester certaines politiques, comme les nouveaux tarifs sur des plateformes telles qu'Uber Eats.

Union-Indépendants, 1ère organisation syndicale des travailleurs indépendants - Union-Indépendants, 2023 [en ligne]. Union-Indépendants. Disponible à l'adresse : <https://union-independants.fr/union-premiere-organisation-syndicale-travailleurs-independants>

7.3 Le CLAP :

Fondé en 2017, le Collectif des livreurs autonomes de Paris (CLAP) est un précurseur parmi les collectifs de livreurs en France, établi à la suite de la faillite de la plateforme Take Eat Easy qui n'avait pas payé ses livreurs pour leurs dernières courses. Actuellement dirigé par Édouard Bernasse et Jérôme Pimot, le CLAP a organisé plusieurs grèves, notamment pour lutter contre la baisse de rémunération initiée par Deliveroo. Les actions principales du collectif comprennent des manifestations contre les mauvaises conditions de travail et le racisme de certains clients et restaurateurs. En réponse à une manifestation significative le 18 juin 2021, Uber Eats a introduit un bouton anti-discrimination pour faciliter le signalement d'incidents racistes et injurieux qui permet par la suite de stocker les données des utilisateurs concernés et de suspendre leur compte de manière définitive. Le collectif a également organisé des conférences et mené des actions de lobbying. Notamment, il a facilité le rassemblement de la Fédération Transnationale des Coursiers en 2018, un événement qui a réuni des coursiers de toute l'Europe à Bruxelles pour partager leurs idées et élaborer des solutions aux problèmes rencontrés à l'échelle européenne. En février 2020, le CLAP s'est métamorphosé en syndicat, dans le but d'élargir son influence et sa reconnaissance dans l'espace professionnel.

CLAP - Digital Platform Observatory, [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://digitalplatformobservatory.org/fr/initiative/clap-2/>

7.4 Engagement Persistant

Ma recherche a révélé l'existence de nombreux groupes, syndicats et collectifs en France et à travers l'Europe qui militent pour une meilleure protection sociale et les droits des employés des plateformes uberisées. Parmi eux, SCCUD Dijon, Indépendants.co, SCALA Nantes et SCVG Bordeaux se distinguent par leur activité soutenue. Ces organisations sont essentielles dans notre contexte géographique, car elles représentent les intérêts des travailleurs et les défendent activement.

Bien qu'il soit impossible de tous les énumérer, ces entités sont des exemples significatifs de l'engagement des syndicats pour améliorer les conditions de travail des employés des plateformes. En plus des actions syndicales, il existe de nombreux cas légaux, des actions en justice et des initiatives, certaines rejetées et d'autres acceptées, ainsi que divers événements organisés par ces collectifs.

Les syndicats et collectifs jouent un rôle principal dans la lutte pour les droits des travailleurs des plateformes uberisées. Leur persévérance et leurs efforts continus ont conduit à des améliorations non négligeables dans la reconnaissance et la protection des droits des travailleurs. Cette dynamique de lutte syndicale contribue à créer un environnement de travail plus équitable et sécurisé pour les employés des plateformes numériques, renforçant ainsi la justice sociale dans le cadre de l'ubérisation.

8. AVIS ET ANALYSE DES PARTIES PRENANTES INTERVIEWEES SUR L'UBERISATION DES SERVICES

8.1 Partie prenante : Fabian Scheidegger (assistant du chef économiste suisse Rudolf Minsch)

Afin d'obtenir des points de vue plus pertinents, la recherche et la prise de contact avec les parties prenantes ont été des étapes essentielles à la réalisation de ce travail de Bachelor. Après avoir consulté divers articles sur le site economiesuisse.ch, une source de référence en matière d'informations sur l'actualité économique suisse, plusieurs économistes et collaborateurs y sont cités et mis en avant, avec leurs coordonnées téléphoniques ainsi que leur mail. J'ai eu par la suite l'opportunité de réaliser une interview avec Fabian Scheidegger, collaborateur scientifique au Centre de recherche en économie, en gestion et en sciences humaines (CREMA) à Zurich. Il est également l'assistant du Professeur et Docteur Rudolf Minsch, président suppléant de la direction et responsable du département Politique économique générale et de la formation et chef économiste suisse. Cette interview a permis de recueillir leurs analyses et perspectives sur l'ubérisation et ses impacts économiques, sociaux et environnementaux.

Selon Fabian Scheidegger, L'ubérisation a fondamentalement redessiné les paysages économiques en Suisse et en France. Cette transformation a multiplié les opportunités économiques, intensifiant ainsi la concurrence et poussant les entreprises traditionnelles

à innover. Cette dynamique compétitive a abouti à une amélioration générale des produits et services disponibles pour les consommateurs. En France, l'impact de l'ubérisation est particulièrement important en raison d'un cadre réglementaire plus propice, contrairement à la Suisse, où le système cantonal (répartition en 26 cantons) complique l'accès au marché pour ces nouvelles plateformes. Malgré ces défis, les marchés suisses s'ouvrent et se libéralisent de plus en plus, cela permet aux consommateurs de bénéficier d'un meilleur accès à des prix plus transparents.

Cependant, l'ubérisation n'est pas sans inconvénients. Elle peut encourager la formation de monopoles via des effets de réseau puissants, la croissance d'une plateforme a pour conséquences de la rendre de plus en plus attrayante, ce qui pourrait atténuer la concurrence. Fabian Scheidegger dit : " « Les plateformes ont tendance à s'agrandir vite, ce qui pourrait les transformer en monopoleurs, posant ainsi un défi pour la concurrence sur les marchés. ». Par ailleurs, la flexibilité et l'innovation qu'elle apporte peuvent déstabiliser les emplois traditionnels, forçant certains travailleurs à s'adapter rapidement ou à chercher de nouveaux emplois.

8.1.1 Enjeux Environnementaux, Économiques et Sociaux de l'Ubérisation selon Fabian Scheidegger

La pandémie COVID 19 a déclenché un phénomène croissant d'adoption des plateformes ubérisées. Les consommateurs affluent massivement vers les services en ligne. Cependant, Fabian Scheidegger estime que cet effet, bien que significatif à court terme, reste marginal à long terme. L'ubérisation est perçue comme un processus évolutif qui se déploiera sur plusieurs décennies selon ses dires.

En termes de santé publique, les travailleurs des plateformes ubérisées, notamment ceux de services (comme Uber Driver bla bla), peuvent adopter des comportements sédentaires potentiellement nuisibles à leur santé. La responsabilité de leur bien-être repose davantage sur eux-mêmes, contrairement aux employés traditionnels qui bénéficient de politiques de santé et de sécurité imposées par l'employeur. Par ailleurs, l'impact de l'ubérisation sur la dynamique sociale et familiale est complexe et difficile à quantifier. Les changements dans les habitudes de consommation, comme la commande de repas en ligne, peuvent affecter les interactions familiales, mais ces effets sont souvent atténués par des traditions culturelles solides, notamment en Suisse.

Sur le plan environnemental, l'ubérisation entraîne des répercussions variées. D'un côté, l'augmentation du nombre de véhicules utilisés pour certains services génère de la pollution et de la congestion du trafic routier. De l'autre, le passage à des véhicules électriques et le partage des trajets réduisent certains effets négatifs. L'adoption de véhicules légers et moins polluants, comme les vélos et les motos, est une tendance émergente qui pourrait modérer l'impact environnemental global.

En ce qui concerne les petites entreprises et les marchés traditionnels, les plateformes ubérisées représentent à la fois un défi mais aussi une opportunité. Ces entreprises doivent donc s'adapter, soit en améliorant leurs offres, soit en adoptant ces plateformes pour atteindre un public plus large. L'ubérisation peut ainsi stimuler l'innovation et la croissance des petites entreprises, malgré la pression concurrentielle accrue. L'économie de partage, illustrée par des plateformes comme Airbnb, montre une tendance croissante vers moins de possession, plus de partage et de location. Cela peut réduire la demande de biens matériels, toutefois cet effet est moins marqué en Suisse, où les habitudes de consommation sont plus conservatrices.

En Suisse, dans l'avenir, l'ubérisation continuera potentiellement à évoluer et se développer, pénétrant très probablement de nouveaux marchés. La nécessité d'une régulation appropriée est cruciale pour empêcher la formation de monopoles et pour soutenir les travailleurs affectés par ces transformations technologiques. La flexibilité accrue du travail et l'indépendance des travailleurs sont des tendances clés qui façonneront l'avenir du marché de l'emploi. Comme le souligne Scheidegger : *"Dans l'avenir, je pense que les plateformes Uberisées apparaîtront sur plusieurs marchés et que leur nombre augmentera à long terme."*

Cependant, l'ubérisation peut également augmenter l'insécurité pour certains travailleurs, notamment ceux des industries traditionnelles. Néanmoins, elle crée de nouvelles opportunités d'emploi et, généralement, l'adaptation technologique tend à améliorer les conditions de travail et les salaires. L'impact varie selon les marchés, en revanche, l'ubérisation favorise d'une manière générale une plus grande indépendance et flexibilité pour les travailleurs.

Les plateformes comme Uber augmentent la flexibilité du travail en permettant aux travailleurs de devenir indépendants. Cependant, dans certains secteurs comme la livraison, les heures de travail demeurent rigides en raison des exigences du marché.

L'augmentation de l'indépendance des travailleurs pourrait néanmoins améliorer la flexibilité globale du marché du travail. Scheidegger : **"Si vous gagnez plus d'indépendance à travers ces plateformes, alors la flexibilité du travail augmente."**

En ce qui concerne l'avis de Fabian Scheidegger à propos des réglementations, les politiques publiques doivent se concentrer sur la libéralisation du marché du travail et le soutien aux travailleurs qui peinent à s'adapter aux nouvelles technologies. Une réglementation excessive pourrait freiner le progrès technologique et les bénéfices économiques qui en découlent. De plus, la constante évolution technologique et la croissance des options proposées par les plateformes rendent la réglementation complexe. Il est crucial de minimiser les erreurs de marché et d'y faciliter l'accès pour les nouveaux entrants.

8.2 Partie prenante : Luan Rexha (Livreur polyvalent)

Pour la suite de cette analyse des parties prenantes, j'ai réalisé une interview avec Luan Rexha, un ancien livreur polyvalent chez Suprême Tacos de 2017 à 2022. Cette interview avait pour objectif de comprendre les impacts des plateformes ubérisées sur le secteur de la livraison dans la restauration, j'ai trouvé pertinent d'interviewer ce jeune travailleur, cela m'a permis de comprendre comment le quotidien d'un livreur a évolué avant et après l'arrivée d'Uber Eats en Suisse dans les fast-foods. La mission de Luan Rexha à Suprême Tacos était de gérer les commandes et les livraisons, il devait également effectuer diverses tâches internes telles que la plonge, la caisse, l'aide en cuisine, la réception des marchandises, le nettoyage des locaux, la gestion des stocks, et l'entretien des véhicules.

8.2.1 Fonctionnement des commandes et livraisons avant l'ubérisation :

Avant l'arrivée des plateformes ubérisées, les clients de Suprême Tacos pouvaient passer leurs commandes de plusieurs manières : en personne à la caisse, via le site internet ou par téléphone. Les livraisons étaient gratuites pour les clients, avec un montant minimum de commandes proportionnellement au trajet effectué et ce, à partir de 30 CHF pour les zones les plus proches, le tarif augmente selon la distance parcourue vers les points de livraison. Le transport était effectué de 11 heures à 15 heures, puis de 18 heures à minuit.

8.2.2 Changements apportés par les plateformes uberisées :

Avec l'arrivée d'UberEats, Suprême Tacos a initialement maintenu son système traditionnel tout en acceptant les commandes via UberEats. Cela a conduit à une légère diminution des livraisons internes et une augmentation des commandes via UberEats, notamment en raison des offres promotionnelles de cette plateforme qui proposait 15 CHF gratuits à tout nouveau client. À un moment donné, il y avait régulièrement 5 à 6 livreurs UberEats devant le restaurant, avec parfois plus de 10 livreurs pendant les périodes de rush, notamment le week-end. Environ deux mois après le lancement d'UberEats, Suprême Tacos a décidé de cesser ses propres livraisons et de se reposer uniquement sur UberEats en raison de problèmes internes. Cependant, cette décision a été rapidement regrettée. UberEats prenant une commission de 28% et les frais de livraison étant à la charge des clients, beaucoup (la clientèle a préféré) ont préféré l'ancien système de livraison gratuite. Cela a entraîné une diminution du nombre de clients, certains étant déçus par la hausse des prix et la dégradation du service (service moins rapide et plus de problèmes avec les commandes). Quelques mois plus tard, Suprême Tacos a tenté de reprendre son service de livraison interne, mais les habitudes des clients avaient déjà changé, réduisant le nombre de commandes. Pour optimiser les coûts, l'entreprise a décidé que les livreurs internes prendraient en charge les livraisons UberEats lorsqu'il y avait moins d'afflux sur les commandes. Grâce à la tablette fournie par l'employeur, ils pouvaient choisir de gérer eux-mêmes les livraisons, réduisant ainsi la commission de 28% à 14% et récupérant les frais de livraison payés par les clients.

8.2.3 Impact global et observations :

Malheureusement pour Suprême Tacos, la livraison a significativement diminué car UberEats a permis à de nombreux restaurants de proposer la livraison, augmentant ainsi la concurrence. Avant UberEats, Suprême Tacos, avec quelques pizzerias et restaurants asiatiques, était l'un des rares établissements à proposer un service de livraison couvrant tout Genève avec des horaires étendus et un service rapide, très apprécié des clients. Luan Rexha a observé qu'UberEats s'est imposé comme un intermédiaire clé, prenant une marge importante aussi bien du côté des restaurateurs que des clients.

8.3 Conclusion

L'interview avec Luan Rexha nous permet d'identifier les nombreux impacts de l'ubérisation sur le secteur de la restauration. L'arrivée de plateformes comme UberEats

a modifié les pratiques de commande et de livraison, entraînant des changements significatifs pour les entreprises traditionnelles. Bien que ces plateformes offrent des opportunités en termes de clientèle et de portée, elles introduisent également des défis économiques et opérationnels, notamment en termes de coûts et de concurrence accrue. Cette transformation a aussi permis de comprendre comment le quotidien d'un livreur a évolué avant et après l'arrivée d'Uber Eats en Suisse dans les fast-foods.

En parallèle, l'interview avec Fabian Scheidegger nous permet de voir les différents aspects de l'ubérisation, avec ses avantages économiques, ses défis sociaux et environnementaux entrant dans le cadre d'une nécessité de régulation équilibrée pour maximiser les bénéfices et en même temps minimiser les impacts négatifs sur ce secteur. L'ubérisation opère une transformation significative qui continuera de façonner les économies suisses et françaises.

J'ai remarqué que Fabian Scheidegger était particulièrement favorable à l'ubérisation, soulignant qu'elle présente peu de points négatifs. Selon lui, ce modèle économique basé sur les technologies digitales est bénéfique pour l'économie mondiale, car il stimule l'innovation et l'évolution du marché des biens et des services. Scheidegger a insisté sur le fait que l'ubérisation offre de nombreuses opportunités et renforce la compétitivité des entreprises, tout en améliorant les produits et services pour les consommateurs.

Cette vision optimiste, combinée aux observations pratiques de Luan Rexha, souligne l'importance de considérer l'ubérisation d'un regard modéré. Il est crucial de reconnaître ses contributions positives tout en restant vigilant face aux défis potentiels. Il est très important d'établir des régulations adéquates pour prévenir les monopoles et soutenir les travailleurs, tout en encourageant l'innovation et l'adaptation technologique dans un marché en constante évolution.

9. Recommandations

9.1 Améliorer la réglementation et la protection sociale des travailleurs des plateformes

L'un des défis majeurs de l'ubérisation est la précarisation des travailleurs. Même si la Suisse a fait énormément d'efforts sur le point de vue législatif, les gouvernements européens dont notamment le gouvernement français devraient renforcer la

réglementation pour protéger les droits des travailleurs de plateformes. Cela inclut la transparence concernant le statut des travailleurs, en les reconnaissant comme employés plutôt que comme indépendants, leur offrant ainsi des avantages sociaux tels que les congés payés, les cotisations de sécurité sociale et l'assurance maladie. Les syndicats doivent jouer un rôle actif en négociant des conditions de travail équitables et en veillant à ce que les plateformes respectent les réglementations. Par exemple, la France et les pays membres de l'UE peuvent s'inspirer des progrès réalisés par la Suisse.

9.2 Encourager l'innovation tout en garantissant une concurrence équitable

L'uberisation a stimulé l'innovation dans divers secteurs, mais elle a aussi posé des défis en termes de concurrence. Pour éviter la formation de monopoles, il est primordial de mettre en place des lois antitrust et de renforcer la surveillance des pratiques anticoncurrentielles. Les autorités de la concurrence, comme la Commission européenne et la Comco en Suisse, doivent continuer à surveiller et à réguler les fusions et acquisitions dans les secteurs uberisés. De plus, les gouvernements peuvent encourager l'innovation en soutenant les startups et les petites entreprises qui adoptent des modèles uberisés, tout en veillant à maintenir un environnement de marché équitable.

9.3 Promouvoir des pratiques durables et écologiques

L'uberisation a des impacts environnementaux significatifs, notamment concernant l'augmentation des émissions de CO₂ en due à la croissance du nombre de véhicules en circulation. Les plateformes devraient être encouragées à adopter des pratiques plus durables, telles que l'utilisation de véhicules électriques ou hybrides. Les gouvernements peuvent offrir des incitations fiscales et des subventions pour l'achat de véhicules écologiques. Il est essentiel de sensibiliser les consommateurs à l'impact environnemental de leurs choix et de promouvoir des alternatives durables comme le covoiturage ou les services de livraison à vélo, cela permettra d'améliorer la RSE des plateformes uberisées et de diminuer l'impact environnemental de ces dernières.

9.4 Améliorer les conditions de travail et promouvoir la santé publique

La sédentarité et les mauvaises conditions de travail sont des conséquences négatives de l'uberisation. Il est essentiel de mettre en place des politiques pour améliorer les

conditions de travail des employés des plateformes, en leur offrant un accès à des services de santé et en garantissant des normes de sécurité au travail. Les entreprises doivent être encouragées à promouvoir des pratiques qui favorisent le bien-être des travailleurs, comme des horaires de travail flexibles, des pauses régulières et des programmes de santé et de bien-être (en particulier pour les chauffeurs VTC).

Pour les consommateurs, particulièrement les jeunes, il est important de promouvoir des modes de vie actifs malgré la commodité des services uberisés. Les campagnes de sensibilisation peuvent encourager des comportements plus actifs, comme marcher ou faire du vélo pour des courtes distances au lieu d'utiliser des services de livraison. Les écoles et les universités peuvent intégrer des programmes d'éducation physique et de sensibilisation à la santé dans leurs programmes. Les parents peuvent également jouer un rôle en encourageant leurs enfants à participer à des activités physiques régulières et en limitant le temps passé devant les écrans. Les plateformes peuvent offrir des incitations à l'activité physique, comme des réductions pour ceux qui choisissent de se rendre à pied ou à vélo à des points de collecte et même développer davantage de plateformes uberisées permettant de louer des vélos ou des équipements de sport en mettant en place des points de collectes dans toutes les villes.

.

10. Conclusion

L'ubérisation des services, phénomène qui s'est intensifié au cours de la dernière décennie, transforme profondément les structures économiques et sociales en Suisse et en France. Ce processus, marqué par l'émergence de plateformes numériques comme Uber, Deliveroo, et Airbnb, redéfinit les modes de consommation et de travail, apportant à la fois des avantages significatifs et des défis complexes.

L'objectif de ce travail était d'analyser de manière approfondie les impacts de l'ubérisation sur la société, en examinant spécifiquement les avantages et les défis qu'elle représente pour la Suisse et la France. En adoptant une analyse PESTEL, nous avons exploré les dimensions politiques, économiques, sociales, technologiques, écologiques et légales de ce phénomène pour fournir une compréhension globale de ses effets et de ses implications.

L'ubérisation a permis une plus grande flexibilité dans le travail, offrant des opportunités d'emploi à des populations souvent marginalisées, telles que les étudiants, les individus en réinsertion professionnelle, ou ceux vivant dans des zones économiquement

défavorisées. Cette flexibilité attire également ceux qui cherchent à concilier vie personnelle et professionnelle de manière plus équilibrée. En facilitant l'accès à une variété de services, elle a démocratisé des solutions autrefois inaccessibles, augmentant la satisfaction des consommateurs par des services rapides, efficaces, et souvent à moindre coût.

Cependant, cette transformation n'est pas sans inconvénients. L'ubérisation contribue à la précarisation de l'emploi, avec des travailleurs souvent classés comme indépendants, privés des protections sociales traditionnelles telles que l'assurance maladie, les congés payés, et les cotisations de retraite. Ce statut juridique ambigu des travailleurs pose des défis réglementaires significatifs, avec des implications pour leur sécurité économique et sociale.

De plus, l'augmentation du nombre de véhicules utilisés pour les services de livraison et de transport a également des impacts écologiques non négligeables en termes de pollution et de congestion urbaine. Cependant, l'adoption croissante de véhicules électriques et la promotion des modes de transport alternatifs comme le vélo pourraient atténuer ces effets à long terme.

Les Législation varient constamment entre la Suisse et la France, reflétant des approches nationales différentes face à l'ubérisation. En Suisse, les travailleurs des plateformes ont obtenu le statut de salariés, bénéficiant ainsi de meilleures protections sociales, tandis qu'en France, les débats et les ajustements législatifs se poursuivent. Cette diversité de réponses souligne la nécessité d'une régulation adaptée qui équilibre innovation et protection des travailleurs.

À l'avenir, ce phénomène continuera d'évoluer, intégrant de nouveaux secteurs et répondant aux dynamiques changeantes du marché du travail et de la consommation. La nécessité d'une régulation équilibrée est un point nécessaire pour prévenir les abus de pouvoir des plateformes tout en soutenant les innovations technologiques. Les parties prenantes, y compris les gouvernements, les entreprises, et les travailleurs, devront collaborer pour maximiser les bénéfices de l'ubérisation tout en minimisant ses impacts négatifs.

Ainsi, l'ubérisation illustre la complexité de la modernisation des services et du travail dans un monde globalisé et numérisé. Les leçons tirées de l'expérience suisse et française pourront guider d'autres pays dans leur approche de cette transformation, en mettant l'accent sur une régulation juste et équilibrée qui favorise à la fois l'innovation et la protection sociale.

11. Bibliographie

ADMINUBGL, 2017. Cartographie des secteurs ubérisés ou en voie d'ubérisation.

Observatoire Uberisation et Economie Collaborative [en ligne]. 7 juillet 2017.

Disponible à l'adresse : <https://www.uberisation.org/content/cartographie-des-secteurs-ub%C3%A9ris%C3%A9s-ou-en-voie-dub%C3%A9risation>

ALLAIN, Tiola. The environmental cost of data centres is substantial, and making them energy-efficient will only solve half the problem. *The Conversation* [en ligne].

Disponible à l'adresse : <https://theconversation.com/the-environmental-cost-of-data-centres-is-substantial-and-making-them-energy-efficient-will-only-solve-half-the-problem-202643>

Antitrust & Competition Technology 2023 Year in Review | Insights & Resources |

Goodwin, 2024 [en ligne]. Disponible à l'adresse :

<https://www.goodwinlaw.com/en/insights/publications/2024/03/insights-technology-antitrust-competition-technology-2023-year-in-review>

ASSÉNAT, Nelly et NICOLAS, Brian, 2023a. « Je travaille 7 jours sur 7 et ne peux pas

acheter de cadeaux de Noël » raconte un livreur Uber Eats en grève. *Ici Par*

France Bleu et France 3 [en ligne]. 1 décembre 2023. Disponible à l'adresse :

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/je-travaille-7-7-et-je-parviens-pas-a-acheter-de-cadeaux-de-noel-raconte-un-livreur-uber-eats-en-greve-a-aix-6112034>

ASSÉNAT, Nelly et NICOLAS, Brian, 2023b. « Je travaille 7 jours sur 7 et ne peux pas

acheter de cadeaux de Noël » raconte un livreur Uber Eats en grève. *Ici Par*

France Bleu et France 3 [en ligne]. 1 décembre 2023. Disponible à l'adresse :

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/je-travaille-7-7-et-je-parviens-pas-a-acheter-de-cadeaux-de-noel-raconte-un-livreur-uber-eats-en-greve-a-aix-6112034>

BOCQUET, Marius, 2024a. Uber, Deliveroo : l'accord de l'UE va-t-il vraiment changer

la vie des travailleurs des plateformes ? *La Tribune* [en ligne]. 13 mars 2024.

Disponible à l'adresse : <https://www.latribune.fr/economie/france/uber-deliveroo-l-accord-de-l-ue-va-t-il-vraiment-changer-la-vie-des-travailleurs-des-plateformes-992879.html>

BOCQUET, Marius, 2024b. Uber, Deliveroo : l'accord de l'UE va-t-il vraiment changer la vie des travailleurs des plateformes ? *La Tribune* [en ligne]. 13 mars 2024.

Disponible à l'adresse : <https://www.latribune.fr/economie/france/uber-deliveroo-l-accord-de-l-ue-va-t-il-vraiment-changer-la-vie-des-travailleurs-des-plateformes-992879.html>

BOCQUET, Marius, 2024c. Uber, Deliveroo : l'accord de l'UE va-t-il vraiment changer la vie des travailleurs des plateformes ? *La Tribune* [en ligne]. 13 mars 2024.

Disponible à l'adresse : <https://www.latribune.fr/economie/france/uber-deliveroo-l-accord-de-l-ue-va-t-il-vraiment-changer-la-vie-des-travailleurs-des-plateformes-992879.html>

CCSV-ALLTEAM, 2024. Uber vs Taxi : c& # 8217 ; est maintenant que cela devient intéressant. *ReputatioLab* [en ligne]. 4 février 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.reputatiolab.com/2016/01/uber-vs-taxi-cest-maintenant-que-cela-devient-interessant/>

CLAP - Digital Platform Observatory, [en ligne]. Disponible à l'adresse :

<https://digitalplatformobservatory.org/fr/initiative/clap-2/>

CUNY, Delphine. « Tout le monde a peur de se faire Uberiser » Maurice Lévy. *La Tribune* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.latribune.fr/technos-medias/20141217tribd1e82ceae/tout-le-monde-a-peur-de-se-faire-uberiser-maurice-levy.html>

DE RUBERCY, Joséphine, 2020. Avec le confinement, les livreurs Uber ont rapporté plus à l'entreprise que les chauffeurs. *France Inter* [en ligne]. 7 août 2020.

Disponible à l'adresse : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/avec-le-confinement-les-livreurs-uber-ont-rapporte-plus-a-l-entreprise-que-les-chauffeurs-9730194>

FORBES FRANCE, 2020. Comment Uber augmente la pollution atmosphérique des villes. *Forbes France* [en ligne]. 10 janvier 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.forbes.fr/environnement/comment-uber-augmente-la-pollution-atmospherique-des-villes/>

FRANCE 3 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, 2020. « *La bataille est gagnée* » : à Genève, les livreurs d'Uber Eats sont désormais salariés [en ligne]. Vidéo . YouTube. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=b_6Rkh61reQ

GAUDIAUT, Tristan, 2020. Uber sera-t-il un jour rentable ? *Statista Daily Data* [en ligne]. 10 février 2020. Disponible à l'adresse : <https://fr.statista.com/infographie/15102/resultats-trimestriels-et-croissance-uber/>

GLOBAL LEGAL INSIGHTS, 2024. Cartels Laws and Regulations | Switzerland. *GLI* [en ligne]. 23 avril 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.globallegalinsights.com/practice-areas/cartels-laws-and-regulations/switzerland/>

JÉZÉQUÉLOU, Orlane, 2024. Uber Eats, Deliveroo : l'ubérisation des quartiers populaires dans les villes de Lorraine et Franche-Comté. <https://www.estrepublicain.fr/economie/2023/04/03/uber-eats-deliveroo-l-uberisation-des-quartiers-populaires-dans-les-villes-de-lorraine-et-franche-comte> [en ligne]. 18 janvier 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.estrepublicain.fr/economie/2023/04/03/uber-eats-deliveroo-l-uberisation-des-quartiers-populaires-dans-les-villes-de-lorraine-et-franche-comte>

- LE POINT.FR, 2014. Maurice Lévy craint que l'économie française ne se fasse « ubériser » . *Le Point* [en ligne]. 24 décembre 2014. Disponible à l'adresse : https://www.lepoint.fr/economie/maurice-levy-craint-que-l-economie-francaise-se-fasse-uberiser-23-12-2014-1892073_28.php
- Le Progrès : info et actu nationale et régionale - Rhône, Loire, Ain, Haute-Loire et Jura, *Le Progrès* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.leprogres.fr/>
- Les chauffeurs des plateformes VTC en 2022 : premiers résultats, *Données et Études Statistiques Pour le Changement Climatique, L'énergie, L'environnement, le Logement, et les Transports* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-chauffeurs-des-plateformes-vtc-en-2022-premiers-resultats>
- Les syndicats aussi sont-ils en voie d'uberisation ? , [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://usbeketrica.com/fr/article/les-syndicats-aussi-sont-ils-en-voie-d-uberisation>
- L'État est-il responsable pour Uber ? - Fondation Jean-Jaurès, 2023 *Fondation Jean-Jaurès* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.jean-jaurès.org/publication/letat-est-il-responsable-pour-uber/>
- LOUIS.MAURIN, 2023a. La précarité du travail a été multipliée par deux en quarante ans. *Centre D'observation de la Société* [en ligne]. 22 septembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.observationsociete.fr/travail/statuts/evolution-precarite/>
- LOUIS.MAURIN, 2023b. La précarité du travail a été multipliée par deux en quarante ans. *Centre D'observation de la Société* [en ligne]. 22 septembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.observationsociete.fr/travail/statuts/evolution-precarite/>

L'ubérisation, c'est quoi ? , *Les Digiteurs* [en ligne]. Disponible à l'adresse :

<https://www.lesdigiteurs.fr/s-informer/luberisation-cest-quoi>

L'ubérisation des quartiers populaires - Le Compas, 2022 *Le Compas* [en ligne].

Disponible à l'adresse : <http://www.lecompas.fr/luberisation-des-quartiers-populaire/>

MÉDA, Dominique, AMAR, Corinne et DEPELCHIN, Anne, 2021. Pourquoi parle-t-on d'ubérisation de la société ? *France Culture* [en ligne]. 5 octobre 2021.

Disponible à l'adresse : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-pourquoi-du-comment-economie-social/pourquoi-parle-t-on-d-uberisation-de-la-societe-4723372>

MONDE, Le, 2020a. Le statut d'indépendant d'un chauffeur Uber est « fictif » , selon la

Cour de cassation. *Le Monde.fr* [en ligne]. 5 mars 2020. Disponible à l'adresse :

https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/03/04/la-cour-de-cassation-confirme-que-le-lien-unissant-un-chauffeur-et-uber-est-bien-un-contrat-de-travail_6031820_3224.html

MONDE, Le, 2020b. Le statut d'indépendant d'un chauffeur Uber est « fictif » , selon la

Cour de cassation. *Le Monde.fr* [en ligne]. 5 mars 2020. Disponible à l'adresse :

https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/03/04/la-cour-de-cassation-confirme-que-le-lien-unissant-un-chauffeur-et-uber-est-bien-un-contrat-de-travail_6031820_3224.html

NET, Le, 2023. Peut-on être à la fois chauffeur de taxi et VTC en 2023 ? *Compta In*

Touch [en ligne]. 25 septembre 2023. Disponible à l'adresse :

<https://www.compta-intouch.com/conseils-comptabilite/aide-juridique/taxi-vtc>

Observatoire Uberisation et Economie Collaborative, *Observatoire Uberisation et*

Economie Collaborative [en ligne]. Disponible à l'adresse :

<https://www.uberisation.org/>

Pandémie | La sédentarité a bondi chez les jeunes, 2022 *La Presse* [en ligne]. Disponible

à l'adresse : <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/2022-10-06/pandemie/la-sedentarite-a-bondi-chez-les-jeunes.php>

PÄRLI, Kurt, 2019a. L'ubérisation du travail en Suisse. *Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale/Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale*. No 2, pp. 68-75. DOI 10.4000/rdctss.1558.

PÄRLI, Kurt, 2019b. L'ubérisation du travail en Suisse. *Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale/Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale*. No 2, pp. 68-75. DOI 10.4000/rdctss.1558.

PÄRLI, Kurt, 2019c. L'ubérisation du travail en Suisse. *Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale/Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale*. No 2, pp. 68-75. DOI 10.4000/rdctss.1558.

PressTnext.fr : Les informations qui complètent votre quotidien : Santé, Technologie, Éducation, Entreprise, [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.prest-next.fr/evolution-technologie-dans-le-monde-impact-economique.html>

Procès Deliveroo : Pour une condamnation exemplaire, *CGT* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.cgt.fr/comm-de-presse/proces-deliveroo-pour-une-condamnation-exemplaire>

RANDRIANARISOA, Miotisoa et RANDRIANARISOA, Miotisoa, 2023. Les data centers sont-ils vraiment de gros consommateurs d'électricité ? *Révolution Énergétique* [en ligne]. 30 octobre 2023. Disponible à l'adresse :

<https://www.revolution-energetique.com/dossiers/les-data-centers-sont-ils-vraiment-de-gros-consommateurs-delectricite/>

REBIÈRE, Catherine Mangin Christelle, 2021a. Covid-19 : la crise a-t-elle accéléré l'ubérisation de la société ? *www.rtl.fr* [en ligne]. 22 juin 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/coronavirus-la-crise-a-t-elle-accelere-l-uberisation-de-la-societe-7900032924>

REBIÈRE, Catherine Mangin Christelle, 2021b. Covid-19 : la crise a-t-elle accéléré l'ubérisation de la société ? *www.rtl.fr* [en ligne]. 22 juin 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/coronavirus-la-crise-a-t-elle-accelere-l-uberisation-de-la-societe-7900032924>

RENVERSÉ, 2022a. Livreuses et livreurs alimentaires de Genève : l'habit salarial ne fait pas le moine. *Renversé* [en ligne]. 21 novembre 2022. Disponible à l'adresse : <https://renverse.co/infos-locales/article/livreuses-et-livreurs-alimentaires-de-geneve-l-habit-salarial-ne-fait-pas-le-3781>

RENVERSÉ, 2022b. Livreuses et livreurs alimentaires de Genève : l'habit salarial ne fait pas le moine. *Renversé* [en ligne]. 21 novembre 2022. Disponible à l'adresse : <https://renverse.co/infos-locales/article/livreuses-et-livreurs-alimentaires-de-geneve-l-habit-salarial-ne-fait-pas-le-3781>

RICHEVAUX, Marc, 2022. Affaire Deliveroo : une sévérité avant tout apparente, néanmoins sur la bonne voie. *Actu-Juridique* [en ligne]. 29 décembre 2022. Disponible à l'adresse : <https://www.actu-juridique.fr/social/travail/affaire-deliveroo-une-severite-avant-tout-apparente-neaunmoins-sur-la-bonne-voie/#:~:text=Dans%20une%20d%C3%A9cision%20du%202019,des%20condamnations%20qui%20paraissent%20importantes%20>

RICHTER, Felix, 2022. Uber's pandemic pivot. *Statista Daily Data* [en ligne].

17 février 2022. Disponible à l'adresse :

<https://www.statista.com/chart/21651/uber-gross-booking/>

Sédentarité : chiffres-clés et infographies, [en ligne]. Disponible à l'adresse :

<https://www.codeps13.org/sedentarite-chiffre-cle-infographies>

Sédentarité, <https://www.lequotidiendumedecin.fr> [en ligne]. Disponible à l'adresse :

<https://www.lequotidiendumedecin.fr/actus-medicales/politique-de-sante/le-plan-qui-veut-casser-la-courbe-de-la-sedentarite,> . .

SFOE, Swiss Federal Office Of Energy. Overall energy statistics. [en ligne]. Disponible à

l'adresse : <https://www.bfe.admin.ch/bfe/en/home/supply/statistics-and-geodata/energy-statistics/overall-energy-statistics.html/>

STATISTA, 2024a. Uber's net revenue worldwide 2013-2023. *Statista* [en ligne].

22 mai 2024. Disponible à l'adresse :

<https://www.statista.com/statistics/550635/uber-global-net-revenue/>

STATISTA, 2024b. Online food delivery bookings by brand in Switzerland 2024.

Statista [en ligne]. 17 mai 2024. Disponible à l'adresse :

<https://www.statista.com/forecasts/1348602/online-food-delivery-bookings-by-brand-in-switzerland>

SUISSE, Radio Télévision, 2021. La précarité continue d'augmenter en Suisse, selon les

chiffres de l'OFS. *rts.ch* [en ligne]. 18 février 2021. Disponible à l'adresse :

<https://www.rts.ch/info/suisse/11985315-la-precarite-continue-daugmenter-en-suisse-selon-les-chiffres-de-lofs.html>

SWISSINFO.CH, 2024. Share of electric cars drives forward in Switzerland. *SWI*

swissinfo.ch [en ligne]. 28 janvier 2024. Disponible à l'adresse :

<https://www.swissinfo.ch/eng/business/share-of-electric-cars-inches-upwards-in-switzerland/48905588>

Topic : Electric vehicles in France, 2024 *Statista* [en ligne]. Disponible à l'adresse :

<https://www.statista.com/topics/10599/electric-vehicles-in-france/#editorsPicks>

Tous les articles sur ce thème 19 | Bilan, 2020 *Bilan* [en ligne]. Disponible à l'adresse :

<https://www.bilan.ch/tags/39226/19/2020/11/04>

Uber Revenue and Usage Statistics (2024) - Business of Apps, 2024 *Business Of Apps*

[en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.businessofapps.com/data/uber-statistics/>

Uberisation des quartiers : Quelle place pour la lutte contre les discriminations ? , *IREV -*

Centre de Ressources Politique de la Ville [en ligne]. Disponible à l'adresse :

<https://irev.fr/actualites-0/uberisation-des-quartiers-quelle-place-pour-la-lutte-contre-les-discriminations>

Ubérisation : la lutte des livreurs à vélo, *CGT* [en ligne]. Disponible à l'adresse :

<https://www.cgt.fr/actualites/france/mobilisation-precarite/uberisation-la-lutte-des-livreurs-velo>

Union-Indépendants, 1ère organisation syndicale des travailleurs indépendants - Union-

Indépendants, 2023 [en ligne]. Union-Indépendants. Disponible à l'adresse :

<https://union-independants.fr/union-premiere-organisation-syndicale-travailleurs-independants>

VILLIERS, Claire, 2023. Quelle est la popularité d'Uber dans le monde ? *Statista Daily*

Data [en ligne]. 8 mai 2023. Disponible à l'adresse :

<https://fr.statista.com/infographie/29937/part-des-repondants-dans-une-selection-de-pays-ayant-utilise-uber-au-cours-des-12-derniers-mois/>

WIPO. Global Innovation Index 2023, 15th Edition. www.wipo.int.

DOI 10.34667/tind.46596.